

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS ENTRE LES
AUTOCHTONES ET CERTAINS
SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, LE COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 17 octobre 2017

VOLUME 25

Laure Henriette Ella, s.o.

Sténographe officielle

STENOEXPRESS

201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R
1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU,
Procureure

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN,
Procureure chef adjointe

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....4

Préliminaires.....5

Mme Carole Lévesque, anthropologue.....6

LISTE DES PIÈCES COTÉES

E-115	Rapports de Mme Lévesque lorsqu'ils seront disponibles (re : volet sur la condition itinérante par la population autochtone), re : étude de Val-d'Or).	131
E-116	L'étude de Montréal	131
P-117	<i>Présence autochtone dans les villes de Québec, tendances, enjeux et actions</i>	131
P-118	<i>Peuple autochtone, la réconciliation passe d'abord par la reconnaissance</i>	132
P-119	<i>Pour l'amélioration de la qualité de vie des conditions de santé, promouvoir la sécurisation culturelle.</i>	132
P-120	<i>La condition itinérante au sein de la population autochtone au Québec, élément de compréhension et piste d'analyse.</i>	132
P-121	<i>Pour améliorer les conditions de vie des femmes autochtones et rompre le cycle de la violence</i>	132

1 Ouverture de la séance

2 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

3 Bonjour. Est-ce que nous pourrions procéder à
4 l'identification des Procureurs?

5 **Me MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

6 Oui, Marie Andrée Denis-Boileau pour la Commission
7 d'enquête.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bienvenue.

10 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

11 Bonjour, Éric Lépine pour Femmes autochtones du
12 Québec.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bienvenue Me Lépine.

15 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

16 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher pour le Procureur
17 général.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Bonjour Me Boucher. Alors, Me Denis Boileau
20 qu'est-ce que vous avez sur le programme
21 aujourd'hui?

22 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

23 Ok. On va entendre la professeure Carole Lévesque,
24 qui est professeure titulaire à l'Institut national
25 de Recherche scientifique, elle va nous parler de

1 deux sujets, d'abord de sécurisation culturelle puis
2 d'itinérance autochtone dans la partie de la
3 sécurisation culturelle. On va prendre une petite
4 pause en cours de chemin, puis Me Marie-Josée
5 Barry-Gosselin prendra mon relai pour la partie sur
6 l'itinérance autochtone.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, Madame la Greffière, veuillez assermenter
9 notre témoin.

10 -----

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Mme CAROLE LÉVESQUE
2 Anthropologue
3 ASSERMENTÉE

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bonjour Mme Lévesque, il me fait plaisir de
7 vous recevoir. C'est toujours un plaisir.

8 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

9 Bonjour. Alors, Monsieur le Juge Viens, Mesdames et
10 Messieurs les procureurs, membres du personnel de la
11 Commission, collègues, partenaires, collaborateurs,
12 collaboratrices, je vous remercie sincèrement de
13 cette seconde invitation à vous adresser la parole,
14 cette fois-ci, la demande qui m'a été faite vise
15 clairement le domaine de la sécurisation culturelle
16 que j'avais quand même brièvement abordé lors de ma
17 présentation en juin dernier. On me demande
18 d'aborder cette question afin d'en circonscrire de
19 manière plus détaillée les assises conceptuelles et
20 épistémologiques, méthodologiques et stratégiques.
21 Dans la foulée, j'aborderais le dossier de la
22 condition itinérante parmi la population autochtone.

23 Rapidement énoncée, la sécurisation culturelle
24 est une démarche d'affirmation, de transformation et
25 de réconciliation éprouvée et mise en œuvre depuis

26

1 plusieurs années déjà au Canada, en Australie et en
2 Nouvelle-Zélande. Cette démarche vise à réduire les
3 écarts et les inégalités qui existent entre la
4 population autochtone et la population canadienne et
5 québécoise en matière de santé comme en d'autres
6 domaines. Elle reconnaît la légitimité de la
7 différence sociale et culturelle des autochtones
8 selon qu'elle se manifeste en termes de
9 connaissance, de pratique, de compétence. Cette
10 démarche considère les effets durables de la
11 colonisation, du racisme systémique et du
12 traumatisme intergénérationnel qui en découle. Elle
13 considère également le déséquilibre de pouvoirs qui
14 existe entre la société dominante et les
15 autochtones.

16 Cette démarche vise à créer des environnements
17 sécurisants et accueillants pour la population
18 autochtone en matière de santé, d'éducation, de
19 justice d'environnement, d'employabilité. Elle
20 favorise le déploiement de services, de pratiques et
21 d'initiatives en concordance avec les modes
22 d'accompagnement de soins de prévention, de
23 guérison, de transaction sociale et d'appréhension
24 du monde autochtone, des modes qui prennent enracinement
25 dans les systèmes de valeur et de savoir

1 autochtones.

2 Cette démarche traduit aussi une volonté
3 collective et communautaire de transformation et
4 d'innovation sociale de la part des autochtones,
5 puisqu'elle vise la réduction des inégalités, elle
6 repose sur le principe fondateur de la justice
7 sociale, et surtout, elle s'inscrit dans une
8 intention claire et légitime d'affirmation politique
9 et identitaire, de gouvernance autochtone donc.

10 Ceci établi, nous reviendrons sur certain de
11 ces aspects en cours de présentation. Il y a
12 plusieurs compréhensions et plusieurs visions de ce
13 que peut être la sécurisation culturelle, que ce
14 soit au Canada, au Québec... au Canada, en
15 Nouvelle-Zélande et en Australie, qui sont les
16 principaux pays qui ont développé des démarches
17 spécifiques de sécurisation culturelle. Mais dans
18 tous les cas, on ne saurait réduire la sécurisation
19 culturelle à une question d'accessibilité aux
20 services de santé ou aux services en éducation
21 offerts aux autochtones. Non pas que la question de
22 l'accessibilité aux services publics, notamment en
23 matière de santé, ne soit pas de première
24 importance, toutefois, si on souhaite une
25 transformation des relations entre Autochtones et

1 Québécois de manière générale, il sera nécessaire
2 d'agir bien en amont de la prestation de services.

3 Il faudra changer les protocoles de soins,
4 concevoir des politiques et des programmes qui
5 prennent en compte les réalités et conditions
6 d'existence des Autochtones, il faudra revoir les
7 pratiques à la lumière des expériences et savoirs
8 détenus par les Autochtones eux-mêmes, qu'ils vivent
9 dans les communautés territoriales ou à l'intérieur
10 des villes, il faudra mieux circonscrire nos modes
11 d'interaction à toutes les échelles de décisions, il
12 faudra redéfinir les paramètres de l'attribution des
13 financements. En d'autres mots, il faut s'extraire
14 des cadres existants pour laisser place à
15 l'innovation sociale, communautaire et culturelle et
16 créer les conditions de déploiement de ce potentiel
17 de changement qu'est la sécurisation culturelle.

18 Le gouvernement du Québec a lancé en deux mille
19 seize (2016) sa stratégie québécoise de la recherche
20 et de l'innovation deux mille dix-sept (2017) deux
21 mille vingt-deux (2022). N'est-ce pas l'occasion de
22 parler aussi d'innovation sociale? N'est-ce pas
23 aussi l'occasion d'inscrire le nouveau plan d'action
24 gouvernementale pour le développement social et
25 culturel des Premières Nations et des Inuits à

1 l'enseigne de l'innovation. Les initiatives
2 innovantes ne manquent pas en milieu autochtone,
3 nous y reviendrons tout à l'heure.

4 Dans cet esprit d'innovation, il va devenir
5 extrêmement important de mettre sur pied de
6 nouvelles interfaces, de nouvelles structures de
7 soins, d'accompagnement, de prévention basées sur
8 une coexistence entre instances autochtones et
9 réseaux québécois, parce que la sécurisation
10 culturelle est d'abord et avant tout une affaire de
11 collaboration entre des acteurs du monde québécois
12 et des acteurs du monde autochtone.

13 La sécurisation culturelle requiert un
14 engagement de nature institutionnel. Je l'ai
15 souligné plus tôt, une des finalités de la
16 sécurisation est de créer des environnements
17 sécurisants. La question est de savoir dans quel
18 milieu ces environnements sécurisants doivent-ils
19 prendre place: dans les hôpitaux, dans les
20 cliniques, au sein des instances autochtones. La
21 question est ouverte pour l'instant.

22 La démarche de sécurisation culturelle nous
23 invite donc à créer ces nouveaux espaces de
24 complémentarité, à créer de nouvelles structures de
25 médiation à l'instar des initiatives développées ces

1 dernières années au sein de quelques centres
2 d'amitié autochtones, je pense notamment à la
3 clinique Minowé ici même à Val-d'Or au Centre
4 d'amitié autochtone dont nous parlerons sans doute à
5 la commission... prochainement, ou la clinique
6 Acokan au Centre d'amitié autochtone de la Tuque.

7 Évidemment, ce n'est pas la première fois que
8 l'on parle de sécurisation culturelle, même s'il y a
9 quinze (15) ans, vingt (20) ans, on n'utilisait pas
10 ces termes. Les... l'expression "sécurisation
11 culturelle" est quand même relativement récente dans
12 le monde québécois, dans le monde des services, dans
13 le monde autochtone aussi, donc on en parlait avant
14 la lettre d'une certaine manière.

15 Rappelons-nous quelques termes de la Commission
16 royale sur les peuples autochtones qui a débuté il y
17 a plus de vingt-cinq (25) ans maintenant. Non
18 seulement à l'époque, avait-on fait état des piètres
19 conditions de vie et de santé d'une grande majorité
20 d'Autochtones au pays et du manque de services et de
21 ressources susceptibles de répondre à leurs besoins,
22 mais on avait aussi attiré l'attention sur la
23 nécessité de concevoir de nouveaux modèles de santé,
24 se basant sur les pratiques, savoir et approches
25 autochtones en matière de soins, d'interventions

1 psychosociales et de guérisons.

2 Rappelons-nous également les engagements pris
3 par le gouvernement Charest lors du forum
4 socioéconomique de deux mille six (2006)... forum
5 socioéconomique des Premières Nations qui s'est tenu
6 à Mashteuiatsh, on parlait alors de créer des zones
7 de complémentarité entre le ministère de la Santé
8 des services sociaux et les instances autochtones.
9 On sait donc depuis un certain temps déjà, que la
10 réponse aux pratiques non sécurisantes dans le
11 domaine de la santé, de l'éducation, de la justice,
12 doit être structurel et institutionnel et non
13 individuel.

14 Ces nouvelles structures, ces nouvelles zones,
15 ces nouveaux espaces de complémentarité sont
16 nécessaires parce que le lien entre le réseau
17 québécois de la santé, pour ne prendre que ce seul
18 exemple, et la population autochtone ne peut pas
19 être direct et linéaire. Il doit nécessairement
20 favoriser la mise en place d'un nouvel ordre de
21 soins et de services destinés à la population
22 autochtone, ce nouvel ordre de soins et de services
23 doit s'incarner dans la rencontre. Le lien ne peut
24 pas être direct dans le sens où ce seraient les
25 instances actuelles des réseaux québécois qui

1 répondraient directement aux besoins des usagers,
2 usagères autochtones. Ce lien direct a déjà été
3 expérimenté au Québec comme au Canada. On en
4 connaît les résultats, on connaît les nombreuses
5 pratiques non sécurisantes... non sécuritaires, non
6 sécurisantes qui affectent les populations
7 autochtones, je crois qu'il y a eu de nombreux
8 témoignages ici à cette commission qui ont fait état
9 de ce type de pratique ou de comportement. C'est ce
10 lien qui a donné lieu à de nombreuses pratiques et à
11 des situations répétées de mépris et de
12 condescendance à l'égard des usagers des usagères
13 autochtones.

14 Non seulement les services actuels ne
15 permettent pas de répondre adéquatement et
16 efficacement aux besoins des personnes autochtones,
17 mais en plus, ces services ont fait la preuve de
18 leurs travers systémiques.

19 Bien sûr, il faut mieux outiller les
20 professionnels et les intervenants, intervenantes,
21 mais ce serait une erreur de faire retomber le
22 fardeau de ces changements sur les épaules de ces
23 personnes, qu'elles soient autochtones ou non. La
24 responsabilité de cette transformation sociale
25 souhaitée incombe à la société québécoise dans son

1 ensemble, à ses dirigeants, à ses élus, à ses
2 décideurs de l'espace public parce que la
3 sécurisation culturelle est principalement une
4 réponse structurelle à la colonisation et au racisme
5 systémique.

6 L'équation est relativement simple:

7 La colonisation et le racisme systémique ont
8 porté atteinte au filet de sécurité et aux
9 mécanismes et pratiques de régulation sociale qui
10 étaient et sont encore à l'œuvre au sein des
11 sociétés autochtones. Ces entreprises orchestrées
12 d'effacement et d'assimilation ont engendré une
13 dévalorisation des systèmes de connaissance, une
14 détérioration des conditions d'existence des peuples
15 autochtones.

16 Il importe de les régénérer, d'une part, mais
17 aussi de les replacer dans le contexte de la
18 modernité, d'autre part. En effet, les conditions
19 objectives d'existence se sont grandement
20 transformées à la faveur de la croissance
21 démographique, de la sédentarisation, de la présence
22 significative dans les villes, de la mondialisation
23 et du développement des technologies de
24 l'information. Voilà donc le terreau sur lequel
25 peuvent prendre ancrage de nouvelles initiatives de

1 sécurisation culturelle. Dans le cadre de nos
2 travaux de recherche, nous avons examiné récemment
3 plus d'une trentaine d'initiatives qui ont vu le
4 jour ces dernières années, initiative de
5 sécurisation culturelle évidemment, autant au
6 Canada, en Australie qu'en Nouvelle-Zélande. Dans
7 tous les cas, sans exception, ces initiatives ont
8 conduit à la création de structures alternatives,
9 reposant sur une prise de conscience globale et
10 intégrée, des héritages des Autochtones, mais aussi
11 par la foulée de ce qu'on appelle leur agentivité,
12 agentivité qui est une traduction pas nécessairement
13 heureuse du terme, du concept *agency* en anglais.

14 Ça correspond à la capacité d'un peuple, d'un
15 groupe, de prendre en main sa propre destinée et
16 d'inverser le cours des événements, d'inverser le
17 cours de la colonisation. C'est la capacité d'un
18 peuple à offrir des réponses au pouvoir en place,
19 qui sont des rapports de pouvoirs inégaux. C'est
20 aussi la capacité d'un peuple à proposer des
21 alternatives aux situations non sécurisantes, aux
22 pratiques... aux façons de faire qui interpellent
23 les individus dans ce qu'ils ont de plus précieux,
24 leur dignité et leur condition humaine.

25 Je parlais il y a quelques minutes à peine des

1 avancées du Québec en matière d'innovation sociale.
2 Il n'y a qu'à prendre en considération le réseau
3 *"disappear(ph)"* des écoles alternatives. Mais
4 comment se fait-il que les ressorts de l'innovation
5 nous manquent tant lorsqu'il s'agit des Autochtones?
6 Comment se fait-il qu'on ne puisse pas accepter que
7 les Autochtones soient différents de nous? Comment
8 se fait-il que nous ne puissions accepter que la
9 notion même de santé puisse être différente?
10 Comment se fait-il que l'on refuse d'admettre, par
11 exemple, dans le plan d'action de la Ville de
12 Val-d'Or en matière d'itinérance, que l'on refuse de
13 parler de la population autochtone en situation
14 d'itinérance. On utilise dans ce plan plein
15 d'expressions: population cible, groupe vulnérable,
16 personne en rupture de... avec leur milieu, mais
17 jamais le mot "autochtone" n'est présenté, alors que
18 l'on sait que la population autochtone en situation
19 d'itinérance à Val-d'Or est relativement nombreuse,
20 alors que l'on sait aussi depuis une dizaine
21 d'années à quel point la présence de personnes
22 autochtones dans les rues à Val-d'Or a occasionné
23 des commentaires et des actions pas nécessairement
24 heureuses.

25 Je crois qu'il faut attribuer ce manque

1 d'intérêt pour l'innovation à au moins cinq aspects,
2 cinq dimensions qui nous amènent d'une certaine
3 manière à ne pas comprendre exactement ce qui est en
4 jeu lorsque l'on parle des relations entre les
5 Québécois, les Autochtones, la société québécoise et
6 la société autochtone de manière générale.

7 D'abord, il faut absolument interroger les
8 logiques d'actions qui sous-tendent les politiques
9 gouvernementales, qu'elles soient destinées aux
10 Autochtones ou à d'autres groupe et donc, la
11 majorité des financements qui découlent de ces
12 politiques.

13 De manière générale au sein de la population
14 québécoise, on vise des personnes, des individus, on
15 le voit avec la question itinérante, on cherche à
16 favoriser la réinsertion sociale, économique de la
17 personne. En contexte autochtone, la personne est
18 là, bien sûr, mais elle est là, d'abord dans son
19 appartenance à une collectivité, à un groupe, à une
20 communauté, à une famille. Alors déjà là, il y a un
21 déséquilibre dans la compréhension de la destination
22 des politiques et des programmes. On parle au
23 Québec de l'obligation populationnelle qui est aussi
24 importante, mais cette obligation populationnelle
25 est-ce qu'elle doit reposer uniquement sur un

1 individu, plus un autre individu, plus un autre
2 individu? Ou si elle peut reposer sur une... une
3 question d'appartenance de ces individus à des
4 entités ou des structures sociales beaucoup plus
5 larges?

6 Alors du côté des dimensions examinées pour
7 nous faire comprendre un peu comment il se fait
8 qu'on arrive à des situations de déséquilibre et
9 d'inégalité, voilà la première chose à questionner:
10 les logiques d'action qui amènent les politiques
11 publiques, que l'on souhaite plus universelles
12 possible, bien sûr, on souhaite que ces politiques
13 rejoignent le plus grand nombre de personnes, ce qui
14 est totalement légitime. Mais en même temps, c'est
15 un peu comme si on ne s'adressait pas aux personnes
16 de la même manière lorsqu'il est question des
17 Autochtones. On les considère en-dehors de leur
18 milieu d'appartenance, on les considère comme des
19 individus qui s'ajoutent les uns après les autres,
20 sans voir le groupe ou les sociétés qu'elles peuvent
21 constituer, ces personnes.

22 Un autre des travers, disons, c'est que les...
23 les politiques gouvernementales, de manière
24 générale, visent l'égalité des chances pour tous les
25 citoyens. Mais on a bien prouvé et ce n'est pas moi

1 qui l'ai prouvé, mais bien Amartya Sen, le Prix
2 Nobel d'économie de mil neuf cent
3 quatre-vingt-dix-huit (1998) que c'est cette
4 rhétorique de l'égalité des chances, finalement,
5 elle engendrait de nouvelles inégalités parce que
6 l'égalité des chances, ce principe-là a tendance à
7 nous détourner des différences qui nous
8 caractérisent. Tous les hommes sont égaux, des
9 chances égales pour tous, ce sont les piliers de
10 l'égalitarisme, mais ignorer les distinctions qui
11 existent entre les individus conduit à de nouvelles
12 inégalités, parce que ça dissimule le fait qu'un
13 traitement égal fait en sorte qu'on ne prend pas en
14 considération les conditions d'existence des
15 personnes que l'on juge désavantagées ou
16 vulnérables.

17 Le deuxième... la deuxième dimension de c'est
18 cinq dimensions à examiner, qui peuvent nous
19 permettre d'expliquer un peu... pourquoi on arrive à
20 la situation aujourd'hui, c'est bel et bien le
21 concept de santé. Que veut-il dire, ce concept en
22 milieu autochtone? Non pas l'acte médical lui-même,
23 mais le rapport que l'on a à la santé. En milieu
24 autochtone, on parle de mieux être, on parle de *well*
25 *being*, on a une vision de la santé, ou à l'inverse

1 de la maladie, qui est beaucoup plus un état global
2 qui favorise l'équilibre entre les... tous les
3 aspects de la vie, y compris la maîtrise de
4 l'environnement physique, de la dignité, de l'estime
5 de soi, la communauté, la justice, l'amélioration de
6 la santé va de pair le renforcement des conditions
7 physiques, sociales économiques et culturelles à la
8 fois au niveau individuel bien sûr, mais aussi au
9 niveau communautaire.

10 Plusieurs concepts existent en milieu
11 autochtone pour désigner cet état global de mieux
12 être ou cette quête de mieux être. Dans la région
13 de Val-d'Or aussi on utilise souvent le concept de
14 *Mino Madji8in* être d'une personne dans son
15 environnement, dans son environnement social, dans
16 son environnement matériel, dans son environnement
17 physique. Lorsque l'on tente de répondre à des
18 besoins en matière de santé, à des besoins que
19 présentent les Autochtones, il est très rare que
20 l'on passe par ce... ce type de concept. Il est
21 très rare que l'on prenne en considération cette
22 vision du monde particulière, qui amène les
23 personnes autochtones à interagir différemment les
24 uns avec les autres ou les unes avec les autres. On
25 y va plus directement pour un besoin précis, de

1 manière souvent technique et on a une... notre
2 provision de la santé, s'il y a tant d'écart, une
3 des pistes à explorer, c'est bien cette question de
4 la correspondance entre des visions de la santé.
5 C'est fondamental pour faire des pas dans une
6 démarche de sécurisation culturelle.

7 Ce n'est pas surprenant, dans ce contexte,
8 qu'il y ait tant d'inégalités ou d'incompréhensions
9 qui s'installent. Les gens lorsqu'ils parlent du
10 même mot... santé, ne parle pas de la même chose.
11 Il faut faire attention au piège des mots. Parce
12 qu'on s'imagine toujours dans plein de milieux que
13 si on utilise le même mot, bien, son contenu, la
14 réalité que ce mot recouvre c'est la même. Mais
15 non, on ne parle pas de la même chose. Mais
16 personne ne va arriver en disant "bien voici, je me
17 rencontre le médecin, l'infirmière, l'intervenante,
18 bon, avant toute chose, voici ma vision de la
19 santé". Personne ne va agir comme ça, mais si on ne
20 prend pas en considération que ça existe, on peut
21 très bien développer, avec la meilleure bonne
22 volonté du monde parfois, des pratiques qui sont mal
23 reçues, mal perçues, qui seront mêmes targuées
24 d'être méprisantes ou condescendantes. Donc, cette
25 deuxième dimension, qui est une composante de la

1 sécurisation culturelle, elle doit être examinée de
2 manière détaillée.

3 Ça implique aussi un regard sur les silos,
4 n'est-ce pas les silos de service qui existent. Si
5 la vision ou la compréhension de l'état de santé des
6 Autochtones apparaît de manière globale et se
7 construit de manière globale, c'est clair qu'il y a
8 un choc, un impact majeur lorsque ce que la société
9 québécoise leur propose, ce sont des actes
10 complètement séparés, isolés. La personne se
11 retrouve presque fragmentée, dans une série de
12 silos, sans pouvoir faire les ponts qui existent
13 dans sa manière de concevoir la santé. C'était donc
14 le deuxième... la deuxième dimension dont il faut
15 tenir compte.

16 La troisième dimension est toute cette question
17 des déterminants et indicateurs de santé qui guident
18 depuis une vingtaine d'années les politiques, les
19 programmes, les actes dans le domaine de la santé,
20 mais aussi en éducation ou dans d'autres domaines.

21 Là aussi, on prend comme acquis que les
22 déterminants et indicateurs en éducation, en santé
23 puisque'il s'agit de déterminants, puisque'il s'agit
24 de mots, bien souvent, de concepts, qu'ils sont
25 universels. Mais en fait, les déterminants et

1 indicateurs de santé en contexte autochtone sont
2 parfois bien différents. Par exemple, on considère
3 le colonialisme comme un déterminant important de la
4 santé globale des Autochtones. On considère
5 l'oppression comme un déterminant de la santé, et
6 n'ont pas simplement le revenu, le PIB, le taux de
7 scolarisation. Lorsque l'on plaque nos propres
8 grilles de déterminants sur le monde autochtone, on
9 arrive encore une fois à créer des déséquilibres de
10 compréhension et s'il y a des déséquilibres de
11 compréhension, il y a des déséquilibres d'action.

12 Les Autochtones ont quelque chose de
13 particulier que n'ont pas le reste des... Québécois,
14 c'est cette expérience désolante, désastreuse,
15 tragique de la colonisation dans toutes ses
16 dimensions.

17 Si vous prenez le cas d'une personne itinérance
18 en milieu autochtone, elle est itinérance, elle a
19 des points communs avec une personne itinérante non
20 autochtone... non autochtone, et en même temps, elle
21 ne vit pas la même réalité parce que son bagage
22 n'est pas du même ordre. J'y reviendrai plus tard
23 de manière plus détaillée.

24 Les Autochtones ont vécu depuis deux cents
25 (200) ans, trois cents (300) ans toute une série de

1 délocalisations successives, des déracinements. On
2 les connaît, les grands... les grands éléments, les
3 grandes politiques d'assimilation à ce sujet,
4 évidemment, la Loi sur les Indiens, le Régime des
5 Pensionnats, le 66 Scoop... de... ce sont autant de
6 situations dans lesquelles les autochtones ont subi
7 déracinement par-dessus déracinement, par-dessus
8 déracinement. Personne d'autre que les autochtones
9 au Québec ne portent ce type de déracinement dans la
10 durée, dans un contexte colonial sur des siècles et
11 des siècles. Donc c'était le... le troisième... la
12 troisième dimension sur laquelle il faut travailler
13 pour contribuer à développer des environnements et
14 des espaces de complémentarité autour, à l'intérieur
15 d'une démarche de sécurisation culturelle.

16 Le quatrième... la quatrième dimension, le
17 quatrième élément dont il faut tenir compte c'est
18 celui de la formation. Bien sûr on entend de plus
19 en plus et il faut reconnaître quand même qu'il y a
20 un intérêt à l'échelle du Québec, dans les...
21 institutions d'éducation pour la formation. On
22 essaie de plus en plus d'ouvrir des portes pour
23 intégrer des enseignements, des apprentissages
24 autochtones, on le voit en médecine, on le voit en
25 travail social, on le voit dans d'autres

1 disciplines, il y a une ouverture. Mais quand on
2 parle de sécurisation culturelle, on va beaucoup
3 plus loin en termes de formation. Je peux vous
4 donner l'exemple du contexte dans lequel s'est
5 développée cette démarche, ce concept de...
6 sécurisation culturelle en Nouvelle-Zélande à la fin
7 des années quatre-vingt (80), début des années
8 quatre-vingt-dix (90). C'est bien connu d'ailleurs
9 que la sécurisation culturelle émane de pratiques et
10 de constats qui ont été faits en Nouvelle-Zélande à
11 cette époque. Une personne en particulier a
12 travaillé très fort pendant la majeure partie de sa
13 vie, pour développer ce... ce cadre particulier, il
14 s'agit de Elia Petit Aramsten qui était une
15 enseignante en soins infirmiers Maorie, qui était
16 sage-femme également, infirmière à l'origine, et
17 elle a développé la sécurisation culturelle dans un
18 contexte bien particulier, celui de la formation du
19 personnel médical. On a tendance à l'oublier, mais
20 son objectif était, après avoir constaté également
21 il y a déjà vingt-cinq (25) ans le déséquilibre
22 inhérent de pouvoir, dans les soins de santé offerts
23 à la population maorie, elle s'est intéressée,
24 puisqu'elle était infirmière et qu'elle enseignait
25 en soins infirmiers, à transformer la... le cursus

1 de formation des infirmiers et des infirmières en
2 Nouvelle-Zélande de manière générale et elle a
3 incité l'entrée dans ces domaines particuliers des
4 Maoris eux-mêmes. Aujourd'hui, les Maoris
5 constatent que le personnel médical est
6 majoritairement maori, ce qui fait en sorte que les
7 objectifs qui étaient identifiés dans les années
8 quatre-vingt (80), notamment avec madame Aramsten,
9 ont été atteints. Mais ils ont été atteints non pas
10 en raison d'une demi-heure dans une formation de
11 trois (3) ans, ils ont été atteints parce que
12 maintenant, en Nouvelle-Zélande, que vous soyez
13 Maori ou non, la formation pour devenir infirmier
14 infirmière comporte 20% de contenu autochtone.
15 Donc, le Québec est loin d'être là, on commence à
16 faire certaines démarches en ce sens en Colombie-
17 Britannique parce qu'on a compris qu'il ne
18 s'agissait pas simplement de former le personnel en
19 place qui est majoritairement non autochtone, mais
20 il faut changer à la source les conditions de
21 formation. Et c'est la... on pourrait faire le même
22 constat, c'est la même chose lorsqu'il est question
23 de la formation des maîtres, qu'ils soient hommes ou
24 femmes, qui auront à travailler et à intervenir en
25 milieu scolaire autochtone.

1 La formation actuellement au Québec ne comporte
2 aucune information, aucune matière relative au mode
3 de vie, à l'histoire, au mode d'apprentissage
4 autochtone. Et la réponse que l'on peut faire ne
5 pourra pas se réduire à une question encore une fois
6 d'une heure en passant où on va expliquer, "vous
7 savez, il y a eu la Loi sur les indiens, il y a eu
8 la colonisation", mais tout ça s'est terminé, ça va
9 bande quelque chose de beaucoup plus profond à la
10 source même dans le monde médical, mais aussi dans
11 le monde de l'éducation et dans d'autres domaines où
12 les cursus universitaires vont intégrer, à la base
13 même, que la personne souhaite travailler en milieu
14 autochtone ou pas, une formation de base, puisque
15 les peuples autochtones ne sont pas des immigrants,
16 les peuples autochtones ne sont pas une variable
17 dans un tableau, ne sont pas un segment de la
18 population, ce sont les peuples originaires,
19 fondateurs du Canada et du Québec. Donc, on parle
20 de réconciliation, on parle de reconnaissance, on
21 parle de progrès, il faut aller dans ce sens-là et
22 changer à la source les assises même de la formation
23 dans tous les domaines qui peuvent nous concerner
24 ici. C'est une des visées, à long terme bien sûr,
25 de la sécurisation culturelle. Le cinquième élément

1 sur lequel j'aimerais attirer l'attention est celui
2 qui nous amène continuellement à penser que la
3 société québécoise va offrir des réponses aux
4 besoins des autochtones, un peu comme si l'apport
5 des autochtones était limité à des besoins qu'ils
6 peuvent avoir.

7 Bien sûr, ils ont des besoins comme n'importe
8 quelle population, mais ils ont bien autre chose à
9 offrir que des besoins, et tant et aussi longtemps
10 qu'on positionne les autochtones comme un groupe ou
11 des personnes qui ont des besoins particuliers et
12 que de l'autre côté, on dit "alors comment on va
13 s'organiser pour que le système de santé, le système
14 d'éducation réponde à ces besoins?", tant qu'on sera
15 là, tant que cette équation sera là, on n'arrivera
16 pas à trouver des solutions intéressantes et
17 surtout, inspirantes, parce que cette vision se base
18 sur une sorte d'idéologie qui existe au Québec et
19 ailleurs, bien sûr, le Québec n'est pas unique
20 là-dedans, c'est ce qu'on appelle "l'idéologie du
21 rattrapage, on considère que les Autochtones sont en
22 retard sur nous, on considère que les Autochtones
23 sont à notre remorque, donc nous allons nous a
24 ajuster, nous allons donc parfois adapter certaines
25 choses, certaines façons de faire pour laisser une

1 place aux Autochtones. On leur apporte des
2 réponses, mais en fait, les réponses doivent venir
3 d'eux-mêmes, c'est eux qui ont ce bagage, cette...
4 ces modes d'apprentissages particuliers, ces
5 systèmes de savoir dans lesquels il faut puiser pour
6 restaurer probablement nos propres façons de faire.

7 Dans le domaine de l'éducation au Québec, cela
8 est connu maintenant, on constate qu'à peu près
9 cinquante pour cent (50 %) des personnes qui font
10 des études supérieures sont des femmes. Donc, on
11 arrive à un ratio relativement égal homme-femme. En
12 milieu autochtone, ça fait vingt-cinq (25) ans que
13 les femmes sont plus instruites que les hommes. Il
14 y a plein d'autres situations comme ça où malgré
15 qu'on pense toujours que les Autochtones sont à
16 notre remorque, qu'ils doivent nous rattraper, mais
17 en fait, pour certains phénomènes, ils étaient bien
18 d'avant-garde. C'est pour ça qu'il faut parler
19 aujourd'hui de... d'innovations sociales portées par
20 les Autochtones. C'est pas nous qui allons leur
21 apporter l'innovation sociale. S'ils ont les moyens
22 de développer - et quand je parle de moyens, je
23 parle de toutes sortes de moyens - de compétences,
24 de moyens financiers et de ressources personnelles,
25 de ressources humaines pour développer leurs propres

1 initiatives sociales, c'est nous qui allons en
2 profiter, c'est nous qui allons-nous inspirer sans
3 doute de ces façons de faire qui sont beaucoup plus
4 humanistes que ce que notre société moderne peut
5 développer maintenant.

6 En fait, vous savez depuis vingt-cinq (25) ans
7 à peu près, on dit que les sociétés occidentales
8 sont inscrites dans une société du savoir, dans une
9 économie du savoir bien sûr avec la mondialisation,
10 mais aussi dans une société du savoir, et quels sont
11 les principaux paramètres de cette société du
12 savoir? C'est d'être basée sur des dimensions
13 beaucoup plus humaines, sur du relationnel, sur des
14 interactions qui prennent en considération les gens
15 dans toute leur dimension. Bien, je crois que les
16 Autochtones faisaient partie de cette société du
17 savoir bien avant nous.

18 Alors, tant et aussi longtemps qu'on va ramener
19 les autochtones à des unités isolées, chaque
20 personne autochtone qui doit recevoir un service
21 dans la clinique, dans l'hôpital, dans tel secteur,
22 on souhaite que la personne, le professionnel qui va
23 livrer ce service soit à l'écoute, bien sûr ; on
24 souhaite que ces personnes puissent mieux comprendre
25 la personne autochtone qui est devant elles, mais en

1 même temps, en faisant ça, on ne se donne pas les
2 moyens de voir le potentiel créatif et le potentiel
3 de transformation sociale que portent les
4 Autochtones parce que, justement, ils sont pris dans
5 un... dans ces déséquilibres de pouvoirs depuis des
6 siècles, ils ont expérimenté ces déséquilibres et
7 s'ils ont survécu, passé à travers, c'est qu'ils ont
8 développé des mécanismes de cohésion que l'on ne
9 peut même pas soupçonner et qu'on passe sous
10 silence.

11 Alors, qu'est-ce que ça veut dire des pratiques
12 non sécurisantes? Ces pratiques qu'on essaie de
13 contrer lorsque l'on adopte une démarche de
14 sécurisation culturelle? C'est plus qu'une pratique
15 individuelle, c'est plus qu'une action, c'est qu'on
16 refuse de considérer la condition sociétale qui est
17 celle des Autochtones, on refuse de considérer
18 qu'ils sont des sociétés à part entière. Donc on ne
19 tient pas compte de leur savoir, à la limite, on va
20 parler de l'opinion ou d'une anecdote. On ne tient
21 pas compte des sociétés à part entière. Donc, on ne
22 devient pas compte de leur savoir. À la limite, on
23 va parler de l'opinion ou d'une anecdote. On ne
24 tient pas compte des structures qui existent, on ne
25 tient pas compte de leur capacité à

1 s'auto-déterminer. On ne tient pas compte de leur
2 appartenance à des groupes organisés.

3 Je crois que l'insécurisation culturelle, parce
4 que si on parle de sécurisation culturelle, il faut
5 parler d'insécurisation culturelle est d'abord basé
6 sur cette idée que la condition sociétale dans
7 laquelle ils vivent étant souvent de survivre, n'est
8 pas considérée à part entière. Donc on est dans un
9 déséquilibre de pouvoirs continuellement.

10 Alors, sur quels principes peuvent reposer
11 les... les différentes dimensions d'une démarche de
12 sécurisation culturelle?

13 Il y en a plusieurs. La sécurisation
14 culturelle ne pourra jamais être résumée à adopter
15 simplement une attitude un peu plus empathique à
16 l'égard des Autochtones qui viennent nous consulter
17 pour tel problème. Ça prend quelque chose de
18 beaucoup plus structurel, systémique, comme je l'ai
19 mentionné au tout début de cette présentation.
20 Alors, la sécurisation culturelle repose d'abord sur
21 la reconnaissance des effets négatifs et pervers de
22 la colonisation. On ne peut pas parler de
23 reconnaissance... de sécurisation culturelle si on
24 ne fait pas d'abord cet acte de reconnaissance. Il
25 faut adopter donc une perspective décoloniale. S'il

1 y a eu une colonisation, il faut qu'il y ait
2 maintenant décolonisation. Alors, avec la
3 décolonisation, on se donnent des outils pour mieux
4 comprendre les écarts en matière de santé chez les
5 Autochtones, des outils pour mieux comprendre
6 qu'est-ce que ça veut dire ces iniquités
7 systémiques, ces déséquilibres engendrés par les
8 politiques assimilatrices, bien sûr, les
9 traumatismes intergénérationnels. Il faut donc
10 prendre acte des rapports des pouvoirs qui
11 s'exercent dans le domaine de la santé, de
12 l'éducation, de la justice, des services
13 correctionnels, etc.

14 Un deuxième principe pour asseoir une démarche
15 de sécurisation culturelle, c'est bien celui de
16 l'inclusivité, c'est-à-dire non pas d'inclure les
17 Autochtones dans nos propres façons de faire, mais
18 bien de créer les conditions d'une inclusion des
19 individus concernés pour que émerge un nouveau
20 dialogue, pour que cette rencontre qui est à créer
21 puisse être une rencontre égalitaire, qu'on prenne
22 en considération non seulement le besoin que les
23 Autochtones peuvent présenter, mais bien leur
24 capacité à résoudre ces besoins à travers leur
25 pratique, à travers leur relation.

1 Troisième principe, celui du respect. C'est un
2 principe très important, il est inscrit... sur la
3 bannière de la Commission, mais qu'est-ce que ça
4 veut dire, le respect? Ça veut dire favoriser
5 l'intégrité culturelle des Autochtones, reconnaître
6 leur appartenance sociétale, leur appartenance
7 communautaire; ça veut dire une intégrité de la
8 personne bien sûr comme individu, mais aussi dans
9 sa... dans ses relations avec sa famille, avec sa
10 communauté avec sa manière d'interagir, son mode
11 d'interaction, ça veut dire son mode d'entrer en
12 relation. Ça implique donc une communication plus
13 qu'efficace entre les professionnels, les
14 intervenants et une série de gens qui sont... qui ne
15 sont pas seulement les patients. Ça implique de
16 prendre connaissance des... des pratiques de... de
17 certaines... de certains aidants culturels, de
18 certains conseillers, de certains guérisseurs; ça
19 implique de s'interroger sur quels sont les
20 meilleurs moyens possibles, qu'ils soient
21 autochtones ou non, pour répondre aux besoins de ces
22 personnes?

23 Quatrième... cinquième, je crois... quatrième
24 principe : il faut prendre acte du système de savoir
25 des Autochtones.

1 Lorsque l'on considère seulement la personne
2 comme étant une entité isolée, on la déconnecte
3 aussi de son propre monde, on crée des situations de
4 déconnexion. La personne autochtone est connectée à
5 son univers et cet univers nous dépasse bien
6 souvent. La manière de reconnecter, disons, de
7 cesser cette rupture, cette déconnexion, c'est de
8 prendre en considération les systèmes de savoir
9 autochtones dans toute leur globalité, incluant les
10 savoirs eux-mêmes bien sûr, mais les compétences et
11 les pratiques des composantes fondamentales de ce
12 qu'on appelle "un modèle de guérison autochtone, un
13 modèle de santé autochtone". Ça implique aussi que
14 ces façons de faire sont documentées, sont décrites
15 et sont mises sur la table en même temps que les
16 façons de faire qui seraient... qui relèveraient
17 davantage de la société québécoise.

18 Cette rencontre dont on parle qui est à
19 l'origine... enfin, qui est la base première... le
20 premier pilier de la sécurisation culturelle, c'est
21 la rencontre, cette rencontre doit se faire non
22 seulement au niveau des personnes, elle doit se
23 faire aussi au niveau des savoirs et des compétences
24 et des pratiques.

25 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

1 Je vous demande un petit instant, Madame Lévesque,
2 quand vous serez prête pour la pause, je vous laisse
3 aller.

4 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

5 Je pense qu'on peut arrêter pour reprendre sur un
6 autre sujet par la suite.

7 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

8 D'accord. Parfait, un timing...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 On peut prendre...

11 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

12 Dix (10) minutes?

13 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

14 Bien, dix (10) minutes parce que nous allons en
15 reprendre une autre, donc....

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ah, on reprendra une autre pause?

18 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

19 Oui, c'est ça.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 C'est bien. Alors dix (10) minutes.

22 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

23 Merci.

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 Veuillez vous lever. L'audience est ajournée pour

1 dix (10) minutes.

2 SUSPENSION

3 -----

4 REPRISE

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors on poursuit, madame Lévesque, on vous écoute.

7 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

8 Merci. Alors, on vient de voir avant la pause quels
9 étaient les principaux principes sur lesquels
10 pouvaient reposer une démarche de sécurisation
11 culturelle. On peut s'interroger aussi sur les
12 compétences que ça requiert de mettre en marche ou
13 de... de développer une approche de sécurisation
14 culturelle.

15 Alors, on parle souvent et je l'ai mentionné
16 plus tôt de l'importance de ce lien entre le
17 professionnel et le patient, mais en fait, ces
18 compétences se manifestent ou s'incarnent à une
19 échelle beaucoup plus vaste, il s'agit pas de
20 compétences personnelles, mais de compétences à
21 développer dans la relation qu'on souhaiterait
22 paritaire ou le plus égalitaire possible entre le
23 monde... le système québécois mettons en santé et le
24 monde autochtone et quelques composantes qui
25 interviennent dans le domaine de la santé en milieu

1 autochtone.

2 Alors quelques-unes de ces compétences et après
3 nous passerons à quelques exemples, ça va permettre
4 de comprendre davantage comment tout ça s'incarne
5 dans la réalité.

6 Alors, d'abord ça prend des compétences
7 d'altérité et d'accueil, il faut pouvoir reconnaître
8 qu'il y a une diversité d'approches, on le voit avec
9 la notion même de santé ou de bien-être, une
10 diversité d'approche qu'il faut reconnaître pour
11 permettre la conception de politiques et de
12 programmes qui soient plus adéquats en santé
13 publique par exemple.

14 Il faut aussi se doter de compétences en santé
15 communautaire. On a parlé tout à l'heure du lien
16 extrêmement important qui unit la personne à sa
17 famille, à sa communauté, sa famille étendue, sa
18 communauté, c'est plus qu'un lien de parenté, c'est
19 un... biologique, c'est un lien de parenté sociale.
20 Bien sûr dans notre société, nous avons des liens
21 aussi avec notre famille, mais la manière dont
22 s'incarnent ces liens, les obligations qui sont
23 rattachées à ces liens sont différentes de manière
24 générale. Donc, ces compétences en santé
25 communautaire lorsque l'on les développe, devrait

1 nous amener à mieux circonscrire l'univers des
2 déterminants et des indicateurs, mais sous l'angle
3 autochtone.

4 Dans les cas que nous avons étudiés - et c'est
5 une autre compétence que l'on remarque - dans les
6 cas que nous avons étudiés, encore une fois que ce
7 soit au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Australie,
8 toutes les initiatives de sécurisation culturelle
9 qu'ils ont mis en place contenaient un volet
10 recherche. Alors il s'agit pas tant seulement de
11 développer de nouvelles pratiques, mais il s'agit
12 aussi de comprendre ces pratiques, de les situer
13 dans un environnement scientifique plus large, de
14 les évaluer au fur et à mesure. Donc l'idée de la
15 recherche et de manière encore plus précise dans une
16 optique de recherche avec les personnes autochtones,
17 de co-construction des connaissances, le fait
18 d'assortir les initiatives de sécurisation
19 culturelle d'un volet lié à la connaissance fait en
20 sorte qu'on peut tirer des enseignements, qu'on peut
21 aller de l'avant, qu'on peut aller plus loin,
22 pousser l'analyse, pousser la réflexion et cette
23 connaissance là est essentielle au maintien de la
24 relation entre les deux univers.

25 Je viens de parler de l'importance aussi

1 d'évaluer au fur et à mesure les politiques, les
2 programmes, pour que ces... ces mécanismes nous
3 permettent d'intégrer les systèmes de savoirs
4 autochtones et, comme je le disais, systèmes de
5 savoirs incluant non pas seulement l'information,
6 mais bien la manière d'utiliser cette information
7 dans la vie de tous les jours.

8 Ce que la démarche de sécurisation culturelle
9 requiert aussi comme compétence, c'est bien un
10 intérêt particulier dans la collaboration. Si notre
11 approche est... unidirectionnelle, du haut en bas,
12 très linéaire, disons qu'on se donne pas des chances
13 de créer une sécurisation culturelle appropriée. Il
14 faut donc passer de cette... hiérarchie des
15 relations à quelque chose de beaucoup circulaire,
16 quelque chose de beaucoup plus intégré et c'est la
17 raison pour laquelle il faut s'interroger sur les
18 termes de la collaboration. Non seulement
19 collaborer autochtone non-autochtone, mais plusieurs
20 types de partenaires, plusieurs types de
21 partenariats à l'intérieur de ces univers.

22 Finalement, l'autre compétence à développer est
23 bien celle du leadership. On parle pas d'autorité,
24 mais on parle bien de leadership dans le
25 développement d'une démarche de sécurisation

1 culturelle. Et le meilleur exemple que nous avons
2 au Québec, et je dirais peut-être un des exemples le
3 plus probants au Canada est celui de la clinique
4 Minowé ici même au Centre d'amitié autochtone de
5 Val-D'or, une clinique dont vous entendrez parler
6 davantage je crois la semaine prochaine, mais en
7 souhaitant renouveler l'ordre de service dans la
8 région, en Abitibi-Témiscamingue, en souhaitant
9 miser sur les soins culturellement pertinents pour
10 la population autochtone, on en est venu à changer,
11 à renouveler la nature de la relation entre le
12 personnel concerné, personnel médical, professionnel
13 et les personnes autochtones en situation de... de
14 soins ou de traitement. On en est venu à changer la
15 manière de concevoir la prestation de service.

16 Le partenariat qui a été créé, qui ne se fait
17 pas en-dehors des instances du réseau québécois,
18 bien sûr, mais qui se fait avec et non pas seulement
19 les instances de réseau québécois qui, par une voie
20 plutôt linéaire, délégueraient certains pouvoirs,
21 non, on n'est pas là. On est de l'a construction
22 d'une réelle... d'une nouvelle formule de...
23 d'organisation des soins de santé. On n'est pas
24 seulement au niveau de la prestation du service, on
25 est dans l'organisation de cette prestation.

1 Donc, les compétences de collaboration, de
2 partenariat sont très importantes à prendre en
3 considération.

4 On peut maintenant se demander comment on peut
5 s'inscrire de manière concrète dans une démarche de
6 sécurisation culturelle?

7 Au départ, ce n'est pas le fait de... d'individus,
8 encore une fois, tout seuls, isolés, au départ ça
9 prend un projet commun, un projet commun, que ce
10 projet nous amène à souhaiter résoudre un problème,
11 à faire un diagnostic précis, mais il est
12 toujours... - pardon - il est toujours l'objet d'une
13 concertation dans la définition même du problème
14 autour duquel on se questionne. Un projet commun,
15 des personnes qui, en situation d'autorité dans des
16 institutions, dans des instances, qui souhaitent
17 travailler ensemble avec les difficultés que ça peut
18 générer, différence d'expériences, différence de
19 compétences, de formations académiques, mais si
20 l'objectif est de collaborer, on va trouver des
21 mécanismes pour justement réussir à contourner les
22 obstacles que la diversité peut amener, mais aussi
23 se donner les moyens d'aller plus loin et c'est là
24 que ça devient intéressant de parler d'innovation
25 sociale.

1 J'ai identifié donc, pour les prochaines
2 minutes, un certain nombre d'exemples. Il n'y a pas
3 de recette en sécurisation culturelle, on part d'un
4 problème, on part d'une réalité et on souhaite
5 adopter cette démarche de sécurisation culturelle
6 puisque comme je l'ai dit, elle permet de renverser
7 le déséquilibre de pouvoirs qui existe entre la
8 société dominante et les Autochtones, mais elle
9 permet aussi sans doute de réparer, de réconcilier,
10 de refaire ces inégalités pour construire des formes
11 d'égalités.

12 À Terre-Neuve Labrador, un programme a été
13 développé autour de ce qu'on appelle "des
14 intervenants pivot", c'est-à-dire que la personne
15 autochtone qui se trouve dans un... un service du
16 réseau provincial, le réseau de santé provincial est
17 accompagné d'un intervenant pivot qui fait le pont.
18 On parlait tout à l'heure de la nécessité de créer
19 des espaces qui sont des espaces de complémentarité,
20 des zones un peu plus confortables dans
21 l'interaction, mais voici un exemple, des
22 intervenants pivot qui permettent de traduire d'une
23 certaine manière les... de traduire les situations
24 dans lesquelles la personne en demande de soins se
25 retrouve. Alors, cette initiative a découlé une

1 politique interne, ce n'est pas seulement
2 l'initiative qui est portée, c'est bien parce qu'on
3 a décidé de se doter d'une politique publique qui
4 valorise la sécurisation culturelle dans le système
5 de santé de Terre-Neuve Labrador, ça inclut des
6 interventions directes avec des patients, mais ça
7 inclut aussi des volets de formation de
8 sensibilisation, ça implique le développement
9 d'interventions beaucoup plus sécuritaires. On a
10 créé donc un environnement particulier qui n'est
11 même pas un espace physique, qui n'est pas un espace
12 matériel, mais on crée un cadre particulier en ayant
13 ces intervenants pivot qui font le pont.

14 En Nouvelle-Écosse, on a l'initiative Tuitn qui
15 veut dire "passage" en langue Micmac. Une
16 initiative qui a été développée dans cinq
17 communautés autochtones du Cap Breton et dont
18 l'objectif est de fournir des conseils stratégiques,
19 d'apporter un appui aux politiques publiques et un
20 soutien aux corporations concernées. La
21 responsabilité de la supervision opérationnelle
22 repose sur une équipe de direction composée de cinq
23 directeurs du domaine de la santé. On parle de
24 directeurs à la fois autochtones et non autochtones,
25 donc on voit encore la force du partenariat qui peut

1 s'installer et ce programme Tuitn a eu un impact
2 positif sur la santé et le bien-être de la
3 population à l'aide d'une équipe de médecins de
4 famille qui utilisent les nouvelles technologies
5 ainsi que l'accès aux données locales. J'ai parlé
6 au début de cette modernité dans laquelle les
7 Autochtones se retrouvent, l'usage des nouvelles
8 technologies pourrait jouer un rôle aussi beaucoup
9 plus grand dans la transformation des relations
10 entre professionnels et... patients ou personnes en
11 demande de soins.

12 On a développé une combinaison de services de
13 soins, on ne sait pas contenu à un secteur, on a
14 tenté de couvrir, par exemple, la santé de la mère
15 et de l'enfant, les soins à domicile, la santé
16 mentale, le service pour les maladies chroniques, la
17 prévention, la pharmacie. En fait, des secteurs qui
18 dans notre propre société sont souvent vus ou
19 planifiés totalement de manière indépendante et là,
20 la beauté de l'initiative et justement... les points
21 communs ce ne sont pas tant les services ou les
22 domaines que l'équipe qui... qui planifie et gère
23 cet ensemble de services. C'est la même équipe.

24 En Nouvelle-Ecosse aussi, le projet Eskasoni
25 qui a permis de coordonner l'accès aux services de

1 locaux santé... aux services locaux de santé dans
2 trois domaines, les soins prénataux, la gestion du
3 diabète, l'abus de médicaments, des domaines qui
4 étaient identifiés comme étant porteurs de... de
5 problématiques particulières. Alors, on a regroupé
6 sous un même toit des secteurs qu'on travaille de
7 manière indépendante, encore une fois, de façon à
8 créer une sorte de cohésion qui n'est pas liée aux
9 services à offrir, mais bien à la manière de rendre
10 ce service.

11 On connaît le centre de santé Cabanon à Ottawa
12 qui est très connu au Canada, qui a réussi depuis
13 presque vingt (20) ans maintenant à se positionner
14 comme un leader dans les soins de santé holistique
15 communautaire, dans une ville qui est quand même une
16 ville très moderne, n'est-ce pas? Qui... et cette
17 façon de... de se comprendre la santé holistique
18 fait en sorte qu'on fait le pont entre des pratiques
19 culturelles autochtones et la médecine allopathique
20 occidentale. On souhaite lutter à la font contre la
21 pauvreté et la maladie. Encore là, deux espaces,
22 deux sphères qu'on n'a pas tendance à rapprocher
23 directement dans notre propre société, qu'on traite
24 de manière indépendante, mais on essaie de faire le
25 pont et cette démarche... ces démarches de

1 sécurisation culturelle qui sont à l'œuvre
2 permettent justement de travailler à différentes
3 échelles parce que ce qui importe n'est pas tant le
4 thème visé que la manière dont on va développer les
5 services.

6 Alors, on a favorisé l'équité d'accès aux
7 services, on s'est rendu compte qu'en favorisant
8 cette équité d'accès, les utilisateurs, les usagers
9 sont en bien meilleure santé, et on a développé des
10 corpus de déterminants là qui prennent en compte la
11 valorisation culturelle, la paix, les origines
12 ancestrales à côté du revenu et du logement. On n'a
13 pas... on ne s'est pas contenté de simplement
14 identifier des déterminants sociaux communs,
15 courants, mais on a cherché à intégrer dans
16 ces corpus de déterminants des variables qui
17 permettent d'avancer ou d'améliorer les soins de
18 santé et le bien-être de la personne au bout... bout
19 de la ligne.

20 Alors le Centre Cabanon offre des services
21 pertinents culturellement et sécuritaires dans une
22 approche holistique.

23 Au Manitoba, on a développé, toujours sous le
24 chapeau de la sécurisation culturelle, un programme
25 pour renforcer les soins de santé offerts aux

1 familles et aux enfants.

2 Encore une fois, le modèle repose sur une
3 cogestion de différents partenariats et le programme
4 provincial de visites à domicile. Donc on a
5 développé une structure de collaboration entre des
6 pratiques qu'on pourrait identifier comme
7 autochtones, destinées aux personnes autochtones, en
8 ce cas-ci les femmes et notamment les femmes
9 enceintes, les jeunes enfants, et on a jouté les...
10 les ressorts du programme de visites à domicile de
11 la province. Donc ça nous permet d'innover et ça
12 permet aussi d'offrir un soutien qui n'est pas
13 déconnecté des services publics offerts, mais qui en
14 même temps prend sa propre couleur.

15 Alors, il y a eu des retombées extrêmement
16 positives de ce programme, non seulement sur le plan
17 des résultats pour les personnes concernées, mais
18 bien aussi en termes de financement, parce que le
19 financement, les résultats étaient tellement
20 importants que la province a financé toute une série
21 de projets pilotes du même ordre dans la province du
22 Manitoba.

23 En Alberta, on a un autre programme, encore une
24 fois axé sur les soins donnés à la petite enfance et
25 aux personnes... aux femmes enceintes et mères de

1 nouveau-nés. On a créé un corridor de soins
2 intégrés qui regroupe des agences communautaires,
3 des professionnels de la santé, des travailleurs
4 sociaux et des aînés autochtones de quatre
5 communautés. Ce modèle repose encore une fois sur
6 une compréhension holistique de l'existence, soit le
7 bien-être mental, émotionnel, spirituel et physique
8 et des programmes de prévention, intervention,
9 accompagnement et suivi définis à la fois à partir
10 de paramètres courants de l'Alberta dans son propre
11 régime universel, mais aussi les paramètres qui
12 émanent du milieu autochtone.

13 Donc, on s'intéresse à l'état de santé global
14 et non pas simplement à la situation de la personne
15 lorsqu'elle attend un enfant.

16 Le programme connaît une augmentation constante
17 du nombre moyen de femmes qui le fréquente depuis le
18 début des années deux mille (2000). La proportion a
19 augmenté considérablement et les femmes qui, à
20 l'inverse ne fréquentaient pas les programmes de
21 santé prénatale, a diminué considérablement pour
22 augmenter le nombre de femmes qui étaient inscrites
23 dans ces programmes, on parle de taux de 98 % de
24 personnes autochtones concernées qui participent à
25 ce type de problème... à ce type de programme,

1 pardon, et on va plus loin parce que ces programmes,
2 à cause des besoins qui sont continuellement
3 évalués, remis en contexte, on voit apparaître les
4 nouveaux besoins et on... on sait qu'on souhaite
5 obtenir les services d'une infirmière obstétricienne
6 et d'une sage-femme dans chacune des quatre
7 communautés concernées maintenant, ce qui n'était
8 pas envisageable au début du programme. Mais
9 puisque la dimension recherche évaluation est
10 constamment présente dans ces différentes
11 initiatives, ça permet d'observer les tendances, ça
12 permet de rectifier le tir lorsque c'est nécessaire,
13 mais ça permet aussi de s'adapter aux situations
14 changeantes.

15 En Nouvelle-Zélande, un programme qui s'appelle
16 "Famille en santé, *Wanohora*"(ph), les services
17 offerts concernent la prise en charge de la santé
18 des Maoris par les Maoris de manière beaucoup plus
19 exclusive que dans d'autres domaines, probablement,
20 parce que du côté des Maoris, comme je l'expliquais
21 tout à l'heure, puisqu'ils ont été les premiers à
22 développer ce type de démarche en sécurisation
23 culturelle, ils ont maintenant un personnel
24 autochtone maori, un personnel médical très bien
25 formé et ont encouragé la formation chez les jeunes

1 maoris de professions comme... médecin, infirmière,
2 donc ils sont en mesure aujourd'hui, après vingt
3 (20) ans, de... d'offrir la prise en charge de leur
4 santé avec les spécialistes qui se sont formés
5 provenant des différentes communautés maories.
6 Donc, le Wana... le Wanohora a développé une
7 approche qu'ils appellent inter-organisationnelle
8 novatrice, ancrée dans des services qui sont liés
9 aux structures claniques, structures sociales ou
10 familiales qui existent dans la société maorie.
11 Alors, c'est une collaboration du ministère du
12 Développement maori, il existe un ministère du
13 Développement maori en Nouvelle-Zélande et le
14 ministère du Développement social et du ministère de
15 la Santé de la Nouvelle-Zélande.

16 Donc, encore là, ce qu'on voit à l'œuvre, c'est
17 une collaboration qui a amené des projets
18 extrêmement novateurs, des projets de gouvernance
19 nationale. Dix groupes régionaux, en
20 Nouvelle-Zélande il n'y a qu'une population maorie
21 donc... mais plusieurs communautés, donc dix groupes
22 régionaux ont été créés qui regroupent 85
23 communautés, plusieurs comités, plusieurs
24 collectivités, des commissions de santé maorie.
25 Donc étant donné l'avant-garde de leurs initiatives

1 en matière de sécurisation culturelle, le... le
2 système permet de répondre de manière intégrée aux
3 besoins... aux besoins de la famille, de la
4 personne, de la communauté et encore là, on reprend
5 les... le modèle de la santé dont on parlait plus
6 tôt, santé physique, santé spirituelle, santé de la
7 famille, santé mentale... santé mentale qu'on ramène
8 à la question de la pensée, de la communication des
9 sentiments, les émotions.

10 On crée des formules... de nouvelles formules
11 de soins, donc inter-organisationnelles, pour les
12 Maoris par les Maoris. Donc il y a des... des
13 initiatives extrêmement instructives qu'il vaudrait
14 la peine de documenter en profondeur.

15 Encore quelques éléments en santé et vous vous
16 apercevez évidemment que l'information actuellement
17 en matière de sécurisation culturelle concerne
18 beaucoup la santé, en deuxième lieu l'éducation, et
19 très, très loin derrière quelques expériences dont
20 je vais parler à l'instant en justice.

21 Les... l'approche de sécurisation culturelle
22 n'a pas encore pénétré beaucoup l'univers de la
23 justice, mais il y a des choses intéressantes qui se
24 développent ici même au Canada, mais pas...
25 peut-être peu au Québec pour l'instant, quelques

1 expériences, oui, mais de manière aussi intégrée,
2 peu au Québec.

3 Alors, on a mis beaucoup l'accent sur les soins
4 de maternité en Australie auprès des Aborigènes. On
5 a... mis l'accent sur l'accessibilité, la qualité
6 des soins et en particulier, dans le cas des femmes
7 aborigènes qui doivent se déplacer en ville pour
8 accoucher, ce qui est le cas de beaucoup des femmes
9 des communautés cri, par exemple, qui viennent
10 accoucher à Val-d'Or. On a développé un modèle
11 de... de groupes de femmes de... de groupes de
12 sages-femmes qui accompagnent les femmes, mais du
13 début à la fin lorsqu'elles doivent être dans la
14 ville pour accoucher, donc ça dépend des situations,
15 au sixième, septième mois de la grossesse.

16 Ça revient aux intervenants pivot dont je
17 parlais tout à l'heure, l'expérience à Terre-Neuve,
18 la sage-femme autochtone accompagne la mère pour les
19 derniers mois de sa grossesse et facilite sa prise
20 de rendez-vous, facilite les visites chez le
21 médecin, facilite aussi l'existence de cette
22 personne qui arrive souvent de sa communauté seule,
23 qui est souvent isolée, c'est comme si elle
24 permettait... ça lui permettait d'accompagner la
25 jeune femme et cet accompagnement a permis de

1 diminuer au moins de moitié le séjour des femmes
2 dans les villes, loin de leurs communautés puisque,
3 comme elles étaient accompagnées, elles récupéraient
4 beaucoup plus facilement et une fois qu'elle a
5 accouché, la jeune femme... - jeune ou moins jeune -
6 continue d'être accompagnée par cette intervenante
7 pour le suivi médical et elle reste en contact avec
8 elle lorsque la personne retourne dans sa
9 communauté.

10 On a donc créé un nouveau corridor de services
11 d'une certaine manière et une fois de plus, l'espace
12 de rencontre qu'on a créé, c'est celui d'une
13 personne face à une autre personne. Encore une
14 fois, il s'agit pas de créer de nouveaux édifices ou
15 de nouvelles infrastructures, mais parfois une
16 personne est cette personne qui crée la zone de
17 complémentarité nécessaire au passage d'un univers à
18 un autre.

19 Et il y a eu, lorsque ce programme a été mis
20 sur pied, il y a eu quand même une certaine
21 résistance dans le domaine clinique, puisqu'on ne
22 voulait pas reconnaître la... la validité des
23 compétences de la sage-femme. Mais après 12 mois et
24 des résultats extrêmement intéressants, le personnel
25 médical a dû constater que cette initiative, ce

1 projet pilote avait donné des résultats beaucoup
2 plus intéressants que ce qui était attendu, mais en
3 plus a permis une reconnaissance des rôles
4 spécifiques des personnes impliquées dans le suivi
5 de la grossesse jusqu'à la naissance jusqu'à ce que
6 la femme donne naissance. Autrement dit, on a
7 respecté le rôle de cette intervenante, sage-femme
8 autochtone qui accompagne la jeune... la jeune mère,
9 la jeune personne qui deviendra mère dans peu de
10 temps.

11 Donc, on a aussi avec ce projet et ce...
12 "corridor de services", on l'a appelé comme ça, on a
13 eu une meilleure collaboration et communication des
14 dossiers qui concernaient cette... ces mères, ces
15 enfants et le reste de la famille. Donc, on a créé
16 des corridors de données pour que les données
17 convergent, parce qu'en général, vous avez un
18 dossier dans une communauté, vous arrivez à Montréal
19 ou à Val-d'Or ou dans une ville, vous avez un autre
20 dossier, donc il n'y a pas de connexion
21 nécessairement, ce qui peut limiter les actes
22 médicaux qui peuvent... être appliqués aux... aux
23 patients et patientes. Donc c'était... encore une
24 fois une initiative basée, ça demande pas des sommes
25 astronomiques, c'est simplement une façon de faire

1 différente, mais il y avait ouverture, il y avait
2 accueil, il y avait altérité, ces compétences dont
3 on parlait tout à l'heure.

4 Une autre expérience de manière beaucoup plus
5 pointue, parce qu'on a tendance à penser que pour
6 les soins de maternité, pour les enfants, on est
7 dans un domaine assez large, mais à Hawaï, on a
8 développé une approche de sécurisation culturelle
9 afin d'améliorer la participation des Autochtones
10 dans les programmes de dépistage du cancer
11 colorectal. C'est très précis, mais on s'est aperçu
12 que les personnes autochtones ne passaient pas les
13 dépistages, se retrouvaient avec des problématiques
14 de cancer, je me souviens plus des taux
15 astronomiques de décès alors qu'il y a des cancers
16 qui pouvaient être soignés, et la caractéristique de
17 ce programme a été en même temps de... de
18 développer, de permettre aux personnes autochtones
19 de se familiariser avec l'univers de la prévention,
20 mais à partir de leur propre fonctionnement et non
21 pas de manière théorique, la prévention qu'il faut
22 faire avec des consignes. On a créé des équipes de
23 contrôle, des équipes de soutien, pour que la
24 personne ne soit pas isolée.

25 Alors, comme beaucoup d'autres projets, il y

1 avait un volet recherche qui était appliqué à ça
2 pour permettre le suivi de cette... de ces
3 nouvelles pratiques, de ces nouvelles façons de
4 faire.

5 On a aussi... aussi loin que le Mexique, un
6 autre cas de sécurisation culturelle, ça déborde
7 l'univers nord-américain ou... océanien et, dans ce
8 cas-là, la question est très claire, c'est qu'au
9 Mexique, les femmes autochtones on ne développe que
10 très peu de... d'outils des femmes autochtones au
11 Mexique, très peu d'outils pour les femmes. On
12 développe des outils... des mécanismes de soins,
13 d'appui, de suivi pour les hommes, mais très peu
14 pour les femmes. Elles sont... elles sont
15 triplement marginalisées d'abord à cause de leur
16 origine... origine autochtone, à cause de leur
17 genre, mais aussi à cause de leur classe sociale.
18 Donc la maternité... la mortalité maternelle était
19 extrêmement élevée, on a donc dans un processus de
20 sécurisation culturelle étatique, ça veut dire que
21 le gouvernement s'est quand même impliqué à
22 renforcer à la fois les rôles médicaux traditionnels
23 du système occidental et les rôles traditionnels de
24 soutien aux femmes... notamment les femmes
25 enceintes.

1 Donc encore une fois, il s'agit pas de...
2 d'opter pour une médecine parallèle, il s'agit de
3 créer les conditions pour qu'il y ait rencontre de
4 plusieurs types de compétences, parce que ça prend
5 plusieurs types de compétences pour réussir à
6 résoudre des problématiques aussi complexes.

7 Je vais terminer cette... cette deuxième partie
8 en donnant trois exemples qui sont plus concentrés
9 sur la question de la justice. L'information est
10 assez rare, il faudrait faire des recherches
11 beaucoup plus approfondies, mais sous le chapeau
12 encore une fois ou le parapluie, peu importe comment
13 on l'appelle, de la sécurisation culturelle, on a...
14 développé un programme de traitement de la violence
15 familiale pour les détenus autochtones dans... aux
16 services correctionnels canadiens au Manitoba. Et
17 cette... ce programme de traitement de la violence
18 familiale a amené tout un processus de... de
19 guérison des détenus autochtones et cette guérison,
20 elle est à la fois psychologique, mais elle est
21 aussi spirituelle. Alors et c'est pas n'importe
22 quelle étape de guérison, ça dure pendant quatre
23 mois, et c'est coanimé par les conseillers
24 autochtones et non-autochtones et de manière à
25 fournir un meilleur équilibre de la relation homme

1 femme.

2 Et voilà un exemple qui... qui pourrait être
3 suivi ailleurs, quand on sait l'incidence de la
4 violence en milieu autochtone et les... les
5 prisonniers autochtones ont admis et il y a eu du
6 suivi après leur sortie de prison, que leur
7 comportement dans bien des cas avait changé. Donc,
8 même en milieu carcéral avec une population quand
9 même de détenus, la sécurisation culturelle peut
10 s'exercer.

11 Un deuxième exemple en matière de justice,
12 c'est qu'on a créé en Australie des patrouilles
13 autochtones, traduction de... de l'anglais, un peu
14 le même rôle que les intervenants pivot dont on a
15 parlé précédemment, mais ce sont des patrouilles
16 pivot qui... peuvent être formées de policiers
17 locaux, mais pas nécessairement et ce sont des
18 patrouilles qui soutiennent les actions des
19 policiers dans les communautés. On veut assurer une
20 meilleure sécurité, mais on crée une zone tampon
21 entre la population et la police, système qui fait
22 que cette rencontre peut parfois créer des impacts
23 assez... assez difficiles, on crée... un groupe de
24 gens qui vont intervenir entre les deux, entre les
25 deux univers et c'est cette... cette formule de

1 patrouille de groupes communautaires qui permet
2 de... qui interagit directement auprès des personnes
3 qui dans... dans une situation un peu ordinaire
4 seraient aux prises seulement avec les policiers,
5 ces patrouilles apportent un soutien qui permet de
6 minimiser l'action de la police par la suite.

7 Le troisième cas... le troisième cas en matière
8 de justice, c'est le cas de Elsie Pegot, au Nouveau-
9 Brunswick, ils ont développé un système de justice
10 communautaire complet qui implique un programme de
11 justice réparatrice, des cercles de détermination de
12 peines, un tribunal communautaire et un tribunal axé
13 sur les solutions nouvelles, les solutions non
14 encore identifiées pour mieux s'adapter au contexte.
15 Ça demande un... ça demande un suivi professionnel
16 très important, mais en matière de prévention du
17 crime, cette expérience a fait en sorte que la
18 communauté est partie d'un des plus hauts taux de
19 criminalité jusqu'à un taux vraiment très réduit,
20 puisqu'on estimait que... qu'il y avait 25 fois plus
21 de taux de criminalité dans la communauté, pour
22 arriver en l'espace de quelques années à diminuer de
23 manière considérable les infractions. On est passé
24 entre deux mille huit (2008) et deux mille onze
25 (2011) à 81 infractions, introduction par exemple

1 dans les maisons, à 23 en deux mille onze (2011).
2 On est passé de 335 agressions en deux mille
3 dix (2010) à 124 en deux mille onze (2011). Les
4 agressions sexuelles ont connu une baisse de 22 à 5,
5 c'est-à-dire presque... quatre fois, cinq fois moins
6 que ce qu'il y avait, tout simplement parce que ce
7 tribunal met en présence à la fois des... des
8 juristes, des professionnels du système de justice,
9 mais aussi des gens de la communauté qui ont un
10 intérêt pour la prévention du crime, pour la
11 diminution du taux de criminalité et le tribunal,
12 d'ailleurs, ne porte pas le nom de tribunal de
13 justice, mais bien Tribunal de *Well* (inaudible),
14 c'est-à-dire "tribunal de bien-être", ce qui en dit
15 long sur l'approche qui est développée.

16 Alors pour synthétiser rapidement avant cette
17 deuxième pause, je parlais des... j'essayais de
18 résumer ce que je peux appeler les ingrédients de la
19 sécurisation culturelle, les éléments qu'il faut
20 prendre en considération pour initier de nouvelles
21 démarches de sécurisation culturelle dans différents
22 domaines.

23 D'abord, ça prend un souci particulier de
24 remédier aux abus, aux pratiques non sécurisantes
25 qui correspondent à tout type d'action qui diminue,

1 dévalorise, déracine l'identité culturelle et la
2 capacité de bien-être d'un individu, des pratiques,
3 en fait, qui refusent de prendre en considération
4 l'exception autochtone.

5 Deuxième ingrédient : il faut viser
6 l'amélioration de la santé des Autochtones par les
7 Autochtones.

8 Il faut aussi, troisième ingrédient : favoriser
9 les retombées des actions, les retombées
10 communautaires des actions. Il faut que les
11 retombées puissent avoir un impact à l'échelle
12 communautaire. Dans presque la majorité des cas,
13 sinon la majorité des cas, on a recensé la finalité
14 de l'exercice de sécurisation culturelle n'est pas
15 l'accessibilité. C'est une composante interne,
16 l'accessibilité, ce qui est visé, ce qui est au
17 départ, la motivation première, c'est la réduction
18 des inégalités, donc une visée de justice sociale.

19 Sixième ingrédient de cette démarche : la
20 nécessité de mettre sur pied des structures de
21 médiation, des espaces d'interface au sein desquels
22 les Autochtones sont des parties prenantes au même
23 titre... au même titre que les autres partenaires,
24 qu'ils soient partie prenante à la prise de
25 décision, qu'ils puissent exercer leur leadership et

1 c'est une incarnation de gouvernance autochtone.

2 On l'a vu, dans tous les cas que nous avons
3 examiné, la recherche prend un rôle très
4 particulier, à la fois pour évaluer ce qui se fait,
5 mais pour entrevoir de nouvelles actions, de
6 nouvelles pratiques, et on parle bien de la
7 recherche avec les Autochtones, dans ce cas-ci, qui
8 permet de documenter de manière constante les
9 pratiques, les modes de prévention,
10 d'accompagnement, l'écart de référence, les corpus
11 de déterminants qui vont permettre des actions. En
12 fait, tous les cas que nous avons examinés
13 comportent une dimension recherche fondamentale.
14 C'était le sixième ingrédient.

15 Le septième ingrédient : pour... que ces
16 initiatives de sécurisation culturelle puissent
17 rencontrer certains succès, ça prend une éthique de
18 la relation, une éthique de la relation entre
19 Autochtones et non Autochtones, bien sûr, mais une
20 éthique qui non seulement est construite dès le
21 départ, mais qui est maintenue parce que la
22 difficulté vient souvent du fait que, en cours de
23 route, les... les instances un peu plus officielles
24 des réseaux de santé et d'éducation canadien ou
25 d'ailleurs ont tendance à oublier que... il faut

1 consulter, il faut partager, il faut avant de
2 prendre des décisions, il faut consulter et
3 respecter cette relation que l'on a créée.

4 Finalement, dernier ingrédient : la
5 reconnaissance et la prise en compte des systèmes de
6 savoirs autochtones, des pratiques qui vont éclairer
7 différemment les pratiques qui ont cours en milieu
8 non autochtone, qui vont permettre parfois des
9 ajustements, parfois des complémentarités, mais qui
10 dans tous les cas, vont... visent une amélioration
11 des... des services offerts et des pratiques qui
12 peuvent être développées.

13 Alors, quelles sont les pratiques non
14 sécurisantes en santé?

15 Ce sont celles qui refusent de reconnaître la
16 spécificité autochtone et celles qui développent une
17 attitude paternaliste, prendre les décisions à la
18 place des Autochtones parce qu'on sait mieux
19 comment... ce qui va les aider et entretenir des
20 préjugés qui, finalement, portent atteinte à la
21 dignité.

22 En éducation, par exemple, on voit que des
23 pratiques non sécurisantes, c'est de prendre comme
24 acquis qu'il ne faut pas faire de différence entre
25 les enfants autochtones et les autres enfants parce

1 qu'autrement, on crée de la stigmatisation. Je
2 pense que la stigmatisation, les Autochtones savent
3 ce que c'est, et ce n'est pas en rendant justice aux
4 réalités autochtones, aux savoirs, aux héritages
5 autochtones que l'on crée de la stigmatisation, bien
6 au contraire.

7 C'est nier aussi l'existence de modes
8 d'apprentissage et de transmission autochtones,
9 c'est remettre en question ce qu'on appelle les
10 besoins spécifiques des enfants autochtones à
11 l'école que, malheureusement, on classe tout de
12 suite presque immédiatement dans la catégorie des
13 élèves en difficulté, parce qu'on a tendance à
14 penser que ce qui s'écarte de notre univers, ce qui
15 s'écarte de ce que l'on considère comme étant le
16 standard, le normal, entre guillemets, est déviant.
17 On le voit dans le domaine de la santé, on le voit
18 dans le domaine de la justice, ce que l'on ne
19 reconnaît pas, au premier abord, on le considère et
20 à peu près tous les humains sont comme ça, comme
21 étant un problème. Mais en fait, ce n'est pas un
22 problème de considérer d'autres modes de
23 fonctionnement, c'est ce qui apporte des outils pour
24 construire cette justice sociale, pour incarner
25 cette justice sociale qui va amener tranquillement,

1 ça ne se fait pas du jour au lendemain, qui va nous
2 amener à diminuer les inégalités en matière de
3 santé, d'éducation, d'employabilité,
4 d'environnement, dans tous les domaines qui sont
5 concernés lorsque l'on parle de services publics
6 dans la société, qu'elle soit québécoise ou
7 canadienne. Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Un autre quinze (15) minutes?

10 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

11 Ah oui, j'ai une question bien rapide avant de
12 continuer.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Allez-y.

15 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

16 Merci beaucoup Madame Lévesque. Juste une question
17 sur ce que vous avez dit un petit peu vraiment plus
18 tôt, finalement là, par rapport aux initiatives en
19 matière de formation, vous parlez qu'en
20 Nouvelle-Zélande, le cursus pour les infirmières,
21 ces 20 % de la formation reflètent les savoirs
22 maoris. Finalement, je me demandais est-ce qu'au
23 Québec, vous savez s'il y a quand même des petits...
24 des initiatives peut-être plus ponctuelles
25 d'intégration des savoirs autochtones dans le cursus

1 scolaire en matière de santé ou d'autres matières, à
2 votre connaissance?

3 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

4 Bien, il y a des initiatives qui sont prises, par
5 exemple à l'université de Montréal, à l'université
6 Mc Gill actuellement, peut-être à l'université de
7 Laval, je sais pas, mais c'est bien possible parce
8 que la tendance est à l'ouverture de ce côté-là. La
9 grande difficulté vient du fait que ce sont très
10 souvent des programmes, des cours optionnels, d'une
11 part. Deuxièmement, ce qu'on a su hier parce qu'on
12 abordait la question dans mon propre cours à
13 l'université et on avait une vérification, c'est que
14 comme le cours est optionnel, la majorité des futurs
15 médecins n'y vont pas. Donc même si c'est offert,
16 quel est l'impact finalement sur la formation?
17 Est-ce que ces programmes - et c'est quelque chose à
18 vérifier - sont plus suivis pour les médecins qui
19 s'en vont en médecine familiale, par exemple, ou en
20 médecine communautaire? Il faudrait voir.

21 Il y a quand même des initiatives, mais on est
22 encore extrêmement loin de... je dirais même de 5 %
23 ou même de 2 %. Donc, il y a une ouverture, et ce
24 qu'on constate par contre, que ce soit Mc Gill ou
25 d'autres universités, ils ont tendance à favoriser

1 des stages en milieu autochtone dans certaines
2 communautés de la part des futurs médecins. Mais
3 les stages sont très courts, ils peuvent rencontrer
4 quelques autochtones, développer pendant une semaine
5 une relation particulière, mais ça reste extrêmement
6 ponctuel, encore une fois, ça repose sur les épaules
7 de la personne et tant et aussi longtemps que ça va
8 reposer sur les épaules d'individus, c'est pas...
9 c'est pas quelque chose à négliger pour ces
10 individus-là, mais tant et aussi longtemps que l'on
11 n'aura pas des actions institutionnelles, bien, les
12 résultats seront à l'avenant parce que ça ne suffit
13 pas à l'échelle des individus. On le voit avec les
14 cours, s'ils sont pas obligés, ils n'y vont pas,
15 mais quand même, retenons qu'il y a une ouverture
16 dans le domaine de la santé, il y a aussi un petit
17 peu d'ouverture dans le domaine de l'éducation.
18 Mais là on fait face à un problème quand même
19 important, c'est que... beaucoup de jeunes
20 enseignants se retrouvent dans les communautés
21 autochtones parce qu'il y a une pénurie
22 d'enseignants sans préparation. Face à des
23 problématiques extrêmement complexes, qui seraient
24 même très complexes pour des enseignants, des
25 enseignantes de métier de 20 ans, 30 ans. Donc ces

1 jeunes personnes qui ont encore là un intérêt
2 personnel, souhaitent faire quelque chose, sont
3 souvent laissées à elles-mêmes ou à elles-mêmes et
4 on pourrait parler, on parle beaucoup du décrochage
5 des élèves, on pourrait parler aussi du décrochage
6 des enseignants dans les communautés autochtones
7 parce qu'elles sont, ces personnes, complètement
8 déstabilisées, obligées souvent de... d'enseigner un
9 curriculum qui n'est pas... qui ne correspond pas
10 aux réalités autochtones. Donc avant même de former
11 les gens, il va falloir revoir ces curriculums.
12 C'est la même chose que... le curriculum québécois
13 dans les... qui est appliqué dans les communautés
14 autochtones, on peut ajouter un contenu culturel,
15 mais ça reste toujours quelque chose... c'est un
16 ajout, si on veut, il y a des communautés qui le
17 développe vraiment de manière remarquable, les
18 expériences qui ont été faites de contenus culturels
19 dans la communauté de Mashteuiatsh, par exemple,
20 c'est vraiment des... des contributions uniques et
21 il faudrait que ça soit connu aussi non seulement au
22 Québec en général, mais dans d'autres communautés
23 autochtones. Mais ça reste des initiatives
24 ponctuelles qu'on essaie de faire financer de
25 différentes manières parce que les budgets ne sont

1 pas là de manière intégrée. On a des contributions
2 et ça reste à la pièce, alors qu'il y a des besoins,
3 on a besoin de quelque chose de plus
4 institutionnalisés de ce côté-là. Et je dirais que
5 c'est probablement la même chose aussi en justice.
6 Les étudiants qui étudient en droit, par exemple,
7 ont des formations sur le droit autochtone, bien
8 sûr, maintenant sur des questions... il y a des
9 cours complets là-dessus. Mais je dirais que... ce
10 qui est plus... ce qui est moins fréquent en droit,
11 c'est justement la confrontation avec la réalité sur
12 le terrain. Donc il y aurait lieu aussi de créer,
13 il s'agit pas d'avoir encore là une recette pour
14 tout le monde, mais il s'agit peut-être de trouver
15 les moyens de faire en sorte que les... les
16 éléments, les ingrédients dont je parlais tout à
17 l'heure pour que ça puisse se réaliser, ça prend en
18 amont des initiatives beaucoup plus nombreuses.

19 **Me MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

20 Merci. J'ai plus de questions, Monsieur le
21 Commissaire.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Me Lépine?

24 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

25 Oui. Rebonjour Madame Lévesque, je représente

1 Femmes autochtones du Québec et comme vous le savez,
2 dans le dossier on parle de... dans le domaine de la
3 justice, les femmes sont souvent les premières
4 touchées par la violence entre autres ou les
5 infractions contre la personne. Et je suis
6 particulièrement intéressé par ce dont vous avez
7 parlé en ce qui a trait aux programmes en
8 Nouvelle-Écosse, c'est bien... je sais pas si c'est
9 en Nouvelle-Écosse là, c'est...

10 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

11 Oui.

12 **Me ÉRIC LÉPINE :**

13 ... et vous avez mentionné Elsie... je sais pas si
14 Elsie Boucto ou Elsie Bogot, je veux juste être
15 certain de...

16 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

17 Je vais vous le donner... justice...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Vous avez parlé de deux choses.

20 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

21 Il y avait deux choses en Nouvelle-Écosse.

22 **Me ÉRIC LÉPINE :**

23 Oui.

24 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

25 Il y avait... il faut que je retrouve...

1 **Me ÉRIC LÉPINE :**

2 Twincam... autre chose?

3 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

4 Parce que j'ai tourné mes feuilles...

5 **Me ÉRIC LÉPINE :**

6 Je fais référence au tribunal communautaire
7 particulièrement.

8 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

9 Oui, je vais vous le trouver je vais vous le donner,
10 parce que mes feuilles sont à l'envers là, j'ai noté
11 Elsie Pegot, mais... je pense que Elsie Pegot, c'est
12 ce que j'ai noté mais...

13 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

14 Oui.

15 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

16 ... mais je vais le retrouver. Mais il y a là
17 quelque chose effectivement qui pourrait bien
18 intéresser Femmes autochtones du Québec.

19 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

20 Est-ce que... est-ce que vous en savez un petit peu
21 plus sur ce programme-là, c'est-à-dire ça a été mis
22 sur pied à l'initiative de qui, est-ce que c'est la
23 communauté elle-même, est-ce que c'est le
24 gouvernement qui a décidé de mettre sur pied ce
25 programme-là ou de proposer quelque chose

1 d'alternatif?

2 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

3 Je pense que c'est une initiative de la communauté,
4 parce que là j'ai pas le cas au complet, on l'a
5 documenté de manière un peu plus élaborée. Je pense
6 que c'est la communauté qui s'est adressée au
7 ministère de la Justice de la province. Et il y
8 avait donc une opportunité pour que la rencontre se
9 fasse. Donc... mais je pourrais vous fournir le
10 détail du cas, il y a quelque chose d'intéressant,
11 il y a des enseignements à tirer de ça aussi.

12 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

13 Ok. Et si on veut avoir plus d'informations en ce
14 qui a trait à ce programme-là?

15 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

16 Là il faudrait voir les sources qu'on a utilisées.

17 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

18 Oui.

19 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

20 Et ça je peux vous les fournir.

21 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

22 Ok.

23 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

24 Soit la littérature, lorsqu'il y a un... lorsqu'il y
25 a un volet recherche, il y a quand même quelques

1 articles qui sont écrits là-dessus ou quelques
2 rapports, donc on les retrouve en général sur le
3 Web. Puis l'autre volet qu'on n'est pas rendu là,
4 c'est carrément de les contacter directement.

5 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

6 Ok.

7 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

8 Pour rebâtir le cas, finalement.

9 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

10 Est-ce que vous savez si ce programme-là a été
11 étendu à d'autres communautés en Nouvelle-Écosse?

12 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

13 Bien, il y a plusieurs communautés concernées, ça je
14 le sais. Jusqu'à quel point? Ça je peux pas vous
15 le dire là.

16 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

17 On pourra obtenir cette information-là...

18 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

19 Oui, tout à fait, tout à fait.

20 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

21 ... un peu plus tard?

22 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

23 Oui.

24 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

25 Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Me Boucher?

3 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Je n'ai pas de questions.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Pas de questions.

7 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, si j'ai bien compris, le programme on suspend
11 une dizaine de minutes?

12 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

13 Oui, exactement, et Me Barry-Gosselin va déposer...
14 (inaudible).

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ensuite on revient avec un autre volet? Très bien,
17 alors dix (10) minutes.

18 **UNE INTERVENANTE :**

19 (Inaudible).

20 **Me MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

21 C'est Me Barry-Gosselin qui va déposer l'ensemble
22 des pièces.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Très bien.

25 **LA GREFFIÈRE :**

1 Veillez vous lever. L'audience est suspendue pour
2 dix (10) minutes.

3 SUSPENSION

4 -----

5 REPRISE

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors Me Barry-Gosselin, je comprends que vous
8 prenez la suite?

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 C'est exact, Monsieur le Commissaire, je vais
11 terminer le témoignage de Mme Lévesque ce matin,
12 simplement parce que la troisième section du
13 témoignage traite plus particulièrement d'un exemple
14 de sécurisation culturelle dans le contexte de
15 l'itinérance, et c'est un sujet qui, de par les
16 dossiers sur lesquels je travaille, m'intéresse
17 particulièrement.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Um-hum... alors?

20 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Bien, en fait je vais demander à Mme Lévesque, je
22 comprends qu'il y a une troisième... un troisième
23 volet à votre présentation, j'aurais
24 vraisemblablement des questions à la suite, mais je
25 vous laisserais commencer tout de suite avec votre

1 présentation.

2 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

3 Merci. Quand on parle de condition itinérance,
4 étant donné l'état de dénouement dans lequel les
5 personnes se retrouvent, on entend régulièrement
6 qu'un itinérant c'est un itinérant, qu'il soit
7 Autochtone ou pas et on a tendance à... à avoir
8 recours si on veut aux mêmes solutions, qu'il
9 s'agisse de personnes autochtones ou de personnes
10 non autochtones. Et les questions qu'on se pose en
11 général, évidemment c'est : est-ce qu'il existe des
12 formes d'itinérances qui soient spécifiques aux
13 Autochtones? Est-ce que l'expérience d'itinérance
14 varie selon le bagage culturel des gens? Est-ce que
15 à ce moment-là, les services offerts aux personnes
16 itinérantes doivent prendre en considération leur
17 origine? Est-ce que les approches d'intervention
18 doivent être différentes?

19 En fait ce sont des... des questions qui se
20 posent beaucoup et on a noté dans le cadre de nos
21 travaux ces dernières années une certaine réticence,
22 dans certains milieux, au fait que l'on puisse
23 amener une spécificité autochtone par la
24 compréhension de ce phénomène particulier. Et c'est
25 certain que lorsqu'on regarde de l'extérieur la

1 condition itinérante, qu'il y a des similarités qui
2 existent, c'est ce qu'on appelle souvent les
3 manifestations conjoncturelles de l'itinérance.
4 Alors que ce soit l'alcoolisme, la toxicomanie, la
5 maladie mentale, l'absence de logement, la pauvreté,
6 la violence, ce sont des états qui peuvent se
7 manifester chez tous les humains, qu'ils soient
8 Autochtones ou pas, indépendamment de la culture des
9 héritages. Mais ce qu'on se rend compte, c'est que
10 les personnes autochtones ont, partagent un bagage
11 qui n'est pas celui des personnes non autochtones en
12 situation d'itinérance et c'est ce bagage qui
13 change. Autrement dit, ce qui conduit une personne
14 autochtone aux états d'itinérance, à se retrouver
15 dans la rue, finalement, la manière dont elle
16 exprime et vit ces états, donc sa manière de vivre
17 l'itinérance, ça relève de particularisme autant
18 culturel que socio-historique et on doit s'appliquer
19 à les décoder. Alors si on essaie d'aborder la
20 condition itinérante dans une perspective de
21 sécurisation culturelle, on n'a pas le choix de se
22 positionner face à ces particularités.

23 On sait que les Autochtones sont
24 sur-représentés parmi la population itinérante à
25 travers le pays dans toutes les villes au Canada où

1 on identifie une population itinérante et il arrive
2 que les Autochtones composent jusqu'à 20... 20 %,
3 30 % de... de la population itinérante globale.
4 Dans certaines villes, le poids relatif des
5 Autochtones en situation d'itinérance représente 20
6 fois plus que leur poids démographique. Bien sûr,
7 il y a une hypermobilité qui caractérise la
8 population autochtone, on sait que cette
9 hypermobilité peut contribuer à amener les
10 Autochtones en situation d'itinérance dans les
11 villes, par exemple, il y a des risques de pauvreté
12 plus grands en milieux autochtones, de maladies
13 chroniques, de placements d'enfants. Les... les
14 chiffres, c'est la même chose, la représentation des
15 Autochtones dans le milieu carcéral, il y a une
16 surreprésentation dans tous... dans tous ces
17 domaines.

18 Mais ce qu'on s'est aperçu dans nos enquêtes
19 récentes, c'est... on considère que ce soit chez les
20 personnes itinérantes elles-mêmes et les
21 intervenants qu'il y a une inadéquation entre les
22 services offerts et les demandes des individus. Il
23 y a aussi une grande résistance face aux mécanismes
24 de réinsertion classiques.

25 Je parlais dans... la présentation précédente

1 ou la première ce matin de l'importance de prendre
2 en considération que, bien souvent, lorsque l'on
3 souhaite agir pour amener une personne itinérante à
4 sortir de la situation d'itinérance, on va
5 s'appliquer à... à souhaiter la réinsérer dans la
6 société. Ces formes de réinsertion ne fonctionnent
7 pas en général avec les Autochtones puisqu'ils sont
8 basés sur une réinsertion individuelle de la
9 personne et parce qu'on considère l'itinérance au
10 Québec, et c'est un peu la même chose au Canada,
11 comme étant une longue dégradation des conditions de
12 vie, une détérioration. On part d'un point zéro et
13 tranquillement, on a des difficultés dans sa
14 famille, on perd son emploi. C'est une dégradation
15 continue jusqu'à se retrouver dans la rue. Le
16 parcours des personnes autochtones ne correspond pas
17 à ça. Donc si on souhaite dans des mécanismes ou
18 des programmes de réinsertion amener la personne à
19 remonter la pente et qu'on applique ça aux
20 Autochtones, ça peut pas fonctionner puisque c'est
21 pas ça qui les a amenés en situation d'itinérance.

22 Alors, on considère que pour beaucoup de gens,
23 encore une fois, des intervenants qu'on a
24 rencontrés, des personnes itinérantes elles-mêmes,
25 des hommes, des femmes, que les pratiques

1 d'intervention ne sont pas sécurisantes, celles qui
2 sont offerte actuellement au Québec, sauf quelques
3 rares exceptions.

4 Alors, ce qu'il faut comprendre c'est que même
5 dans un... une situation d'itinérance qui est quand
6 même une situation extrême dans la société, il y en
7 a des différences importantes entre les Autochtones
8 et les non Autochtones. Même lorsque tu es
9 complètement démuné dans la rue, que tu sois
10 Autochtone ou pas Autochtone, ça fait une
11 différence.

12 Donc si on veut imaginer des formules un peu
13 plus sécurisantes, il faut absolument prendre en
14 compte le bagage des personnes autochtones, et là,
15 il faudrait de même distinguer le bagage des hommes
16 et celui des femmes parce que on est face, parmi la
17 population autochtone, à un cumul, à une complexité
18 des problématiques qui sont aggravées par des
19 manifestations à la fois conjoncturelles mais aussi
20 structurelles.

21 Les personnes non autochtones ne vivent pas ces
22 manifestations de la même manière. Bien sûr, elles
23 sont... elles sont victimes d'une certaine manière
24 de décisions structurelles systémiques dans la
25 société. Ce qui est systémique, au niveau de la

1 société québécoise, c'est pas le même systémique que
2 dans le cas des Autochtones parce que ce systémique,
3 cette colonisation, l'origine des pensionnats, le
4 Sixties Scoop, ces ruptures lorsqu'elles
5 interviennent ne se décodent pas de la même manière,
6 donc ne se construisent pas de la même manière.

7 Alors, même lorsqu'il y a des manifestations
8 conjoncturelles, comme je le disais, on observe de
9 l'égarement, on observe du manque de nourriture, on
10 observe des... des questions de dépendance, même là
11 pour décoder les comportements, ça prend une grille
12 particulière parce que la manière d'interagir, on
13 parle souvent de la manière dont se créent les
14 repères sociaux en milieu autochtone, c'est pas la
15 même chose dans notre problème société, mais ça
16 intervient aussi en situation d'itinérance. Vous
17 n'allez pas nécessairement vous procurer de la
18 nourriture ou des vêtements dans les mêmes réseaux,
19 dans les mêmes créneaux. Donc, il faut tenir compte
20 de ces différences.

21 Et du côté des spécificités structurelles, le
22 traumatisme intergénérationnel, le racisme, la
23 discrimination, les personnes itinérantes, en plus
24 de leurs conditions extrêmes, doivent composer avec
25 ça. Alors, quels sont les ressorts culturels,

1 sociaux du monde autochtone qui nous permettraient
2 de répondre un petit peu à cette demande-là? Quels
3 sont les... qu'est-ce qu'il faut prendre en
4 considération pour mieux accompagner les personnes
5 autochtones en situation d'itinérance, mieux les
6 accompagner dans leur sortie de l'itinérance d'une
7 certaine manière ou même de leur offrir des
8 conditions de vie qui permettent de supporter la
9 condition itinérante? Mais pour ça, il faut
10 retourner dans les systèmes de savoirs autochtones,
11 dans les mécanismes de régulation sociale dont on a
12 déjà parlé, dans les codes et repères inscrits dans
13 les rapports sociaux, dans la manière de créer...
14 dans la manière de créer des relations.

15 On s'est aperçu dans nos travaux que... qu'il
16 était très rare que les personnes autochtones en
17 situation d'itinérance se retrouvaient toutes seules
18 dans la rue. C'est le cas des personnes non
19 autochtones. On voit un itinérant à un coin de rue,
20 un autre itinérant. Mais les personnes autochtones
21 se tiennent en groupe, elles ont tendance à recréer
22 un réseau social, même dans des situations extrêmes,
23 qui est un réseau auquel elles s'identifient, comme
24 si le besoin d'appartenance était plus fort que la
25 condition itinérante.

1 Et je vais vous donner un petit exemple, une
2 petite anecdote. On parlera tout à l'heure de
3 l'expérience de Chez Willie ici, mais vous savez, le
4 nom de... Chez Willie vient d'une personne
5 itinérante, Willie Hester, et j'ai un jour rencontré
6 quelques policiers dans le contexte de conversations
7 informelles et le premier réflexe que ces policiers
8 m'ont... ont eu, c'est de me dire, "mais pourquoi
9 est-ce qu'ils ont choisi d'appeler ça Chez Willie?
10 Parce que Willie, c'était un délinquant, il était
11 dans la rue". C'était même on pourrait dire c'était
12 presque un bandit. Alors que du côté autochtone,
13 Willie Hester était reconnu pour sa capacité
14 d'entraide des autres personnes itinérantes. Donc
15 dans la définition même de ce qu'est la personne, il
16 y a une différence dans la manière d'en parler, qui
17 fait en sorte que malgré ses difficultés, la
18 personne reste une personne humaine avec ses
19 qualités qui se développent, qui se déploient dans
20 un autre contexte que celui de la société courante.
21 Et on voit parce que cet exemple à quel point les
22 perceptions peuvent jouer et pourquoi on appellerait
23 le lieu "Chez Willie" pour rendre hommage à cette
24 personne? C'est parce que cette personne, malgré sa
25 situation difficile, demeurerait un être humain, avec

1 des qualités et jouait un rôle parmi les autres
2 itinérants. Et c'est cette espèce de compréhension
3 qu'on a essayé de documenter, que la personne
4 itinérance qui est autochtone bien souvent, ne se
5 définit même pas comme une personne itinérante, elle
6 est une personne en situation de difficulté. À
7 partir de ce moment-là, vous n'avez pas le même
8 rapport au programme à mettre en place pour
9 éventuellement soutenir, accompagner cette personne.
10 Cet effet de groupe se fait sentir, mais cet effet
11 de groupe peut se faire sentir pour des retombées
12 qui ne sont pas nécessairement faciles lorsque la
13 violence s'installe, on est quand même dans des
14 situations extrêmes, mais dans certains cas, cet
15 effet de groupe joue un rôle sécurisant pour les
16 personnes et on n'observe pas ces mêmes
17 situations-là en situation... ces mêmes situations
18 en contexte non autochtone.

19 Donc, on a essayé d'identifier quels pourraient
20 être les nouveaux piliers de l'action pour
21 contribuer à faire diminuer la situation, l'état
22 d'itinérance, mais quels seraient les piliers sur
23 lesquels on pourrait baser de futurs programmes, par
24 exemple? Sans aucun doute, le fait que ces
25 personnes - et ça, ça répond à... à la petite phrase

1 que je disais tout à l'heure - pour... beaucoup
2 d'intervenants, malheureusement, un autochtone, une
3 personne itinérante, c'est une personne itinérante,
4 qu'elle soit autochtone ou pas, on doit répondre à
5 ses besoins, mais la manière dont on va répondre à
6 ses besoins nous oblige à considérer son parcours de
7 vie. Et c'est pour ça qu'en situation d'itinérance,
8 lorsque l'on étudie les réalités de l'itinérance, le
9 phénomène de l'itinérance, il est préférable de
10 s'intéresser au parcours de vie des gens, que de
11 savoir est-ce qu'il y en a 50, 100, 2000? Il faut
12 s'intéresser davantage aux trajectoires pour mieux
13 comprendre comment la personne se retrouve en
14 situation d'itinérance.

15 Alors, les piliers pour bâtir de
16 nouveaux programmes ou de nouvelles approches, c'est
17 bien sûr l'appartenance à une culture ancestrale et
18 à une vie spirituelle propre, c'est sa prise en
19 compte de la trajectoire institutionnelle des
20 Autochtones. Les Autochtones qui se retrouvent en
21 situation d'itinérance, pour la plupart, du moins
22 celles qu'on a rencontrées, ont vécu plusieurs
23 placements dans leur jeunesse, ont parfois été dans
24 les pensionnats, ont vécu dans plusieurs milieux
25 familiaux, se sont retrouvés à vivre dans

1 différentes villes, se sont déplacés, donc la
2 trajectoire institutionnelle, plusieurs emplois,
3 plusieurs ruptures, finalement, plusieurs ruptures à
4 l'école, plusieurs ruptures dans le milieu familial,
5 plusieurs ruptures dans le parcours qui nous amène à
6 devenir des adultes, c'est... ce sont des éléments
7 qui peuvent être mis au jour parce qu'on s'intéresse
8 aux trajectoires des personnes. Plus on va
9 comprendre les dimensions sociales, culturelles,
10 économiques, politiques, spirituelles des
11 Autochtones, plus on va pouvoir mettre au jour à
12 partir de l'intérieur des éléments qui pourront par
13 la suite être intégrés à des approches
14 culturellement sécurisantes.

15 Il faut même en situation d'itinérance,
16 s'intéresser aux savoirs que déteint la personne,
17 s'intéresser à ses qualités, justement, comme je
18 donnais l'exemple avec Willie, à ses capacités pour
19 les pousser plus loin, et non pas tant dans l'esprit
20 de les réinsérer, commençons par reconnaître leurs
21 qualités en tant que personnes humaines.

22 De manière générale, quand on s'intéresse au
23 phénomène de l'itinérance au Québec, bien sûr on
24 identifie les origines, les origines de cette... de
25 cette situation, de cet état. Ses origines, on les

1 identifie dans le parcours d'une personne, mais il
2 faut aussi les identifier dans son parcours
3 communautaire, il faut les identifier aussi dans sa
4 propre histoire, dans ses héritages. On identifie
5 les problèmes sociaux, les facteurs sociaux auxquels
6 la personne a été confrontée, la pauvreté, le
7 logement, là on parle de déterminants. Mais dans le
8 cas des Autochtones, il y a des éléments plus à
9 prendre en considération, le surpeuplement des
10 maisons sur les réserves, le surpeuplement et
11 l'insalubrité des maisons dans lesquelles vivent les
12 Autochtones dans les villes. La présence des
13 Autochtones en prison qui sont sur-représentés, on
14 l'a vu, sur-représentés parmi la population
15 carcérale parce que bien souvent, cette
16 surreprésentation n'est que l'illustration d'une
17 *incapabilité* de notre système à intégrer ou à
18 comprendre ce qui... ce qui sort un peu du courant
19 central de la société. Il y a des facteurs
20 individuels, on en a parlé, mais dans le cas des
21 Autochtones, il faut parler des facteurs
22 historiques, des facteurs politiques, des modes de
23 gouvernance, des politiques ou des programmes qui
24 font défaut, des factures économiques, des facteurs
25 géographiques et globalement donc des facteurs

1 structurels. On parle peu de ces phénomènes
2 lorsqu'il est question des personnes autochtones
3 non... des personnes itinérantes non autochtones.

4 C'est ce qui nous amène, dans le cadre de nos
5 travaux, à revoir un peu les catégories à travers
6 lesquelles on classe les personnes itinérantes, en
7 situation d'itinérance.

8 Au Québec de manière générale, on parle de
9 l'itinérance chronique, l'itinérance cyclique,
10 épisodique. C'est la durée de l'itinérance qui est
11 le marqueur pour définir la catégorie.

12 En milieu autochtone, et ça, ça a été documenté
13 par des travaux qui ont été faits à l'international
14 en Australie, en Nouvelle-Zélande, encore une fois,
15 mais aux États-Unis aussi, on est face à des
16 catégories différentes, d'abord on parle
17 d'itinérance littérale. Non seulement la personne
18 est dans la rue, mais elle est démunie sur tous les
19 plans. Donc, la définition est beaucoup plus proche
20 de ce qu'est la personne et ce qu'elle vit, que liée
21 à la durée, à sa présence dans la rue. C'est une
22 définition qui est plus humaine, plus personnalisée
23 qu'une définition plus technique ou bureaucratique.
24 C'est ainsi qu'on va parler d'itinérance spirituelle
25 dans le cas des Autochtones, ça a été documenté en

1 Australie, notamment, cet état qui est ressenti par
2 des gens qui ont été privés de leur territoire, qui
3 ont dû quitter leur territoire d'origine parce
4 qu'elles ne retrouvaient pas ailleurs ce lien
5 particulier avec la nature, un lien particulier qui
6 est suffisamment fort pour causer une sorte de
7 détresse spirituelle. On n'a pas ce genre de
8 catégorie, du moins jusqu'à maintenant, lorsqu'il
9 s'agit de personnes autochtones... de personnes,
10 pardon, itinérantes non-autochtones. On parle dans
11 le cas des Autochtones beaucoup d'itinérance cachée.
12 Itinérance cachée, c'est-à-dire tu n'es pas
13 nécessairement dans la rue, mais tu es aussi démunie
14 que quelqu'un qui serait dans la rue, tu peux
15 habiter un logement, c'est le cas souvent des
16 femmes, des femmes qui insistent pour se mettre en
17 logement, même avec des conjoints violents
18 éventuellement parce que toutes les femmes
19 autochtones en situation d'itinérance qu'on a
20 rencontrées à Montréal ou au Val-d'Or ont une
21 préoccupation majeure : retrouver leurs enfants.
22 Leurs enfants sont placés, et comme en milieu
23 autochtone on a plus d'enfants qu'au Québec en
24 général, on parle de quatre, cinq, six enfants, ça
25 crée une détresse incroyable chez ces femmes, ça

1 peut arriver également dans le cas des femmes non
2 autochtones en situation d'itinérance. Mais dans le
3 cas des Autochtones, le nombre est considérable, si
4 on ajoute à ça le parcours de vie, la trajectoire de
5 vie qui a été meurtrie à presque chaque étape, il y
6 a ça... la situation de ces femmes qui se retrouvent
7 dans des logements qui tentent de rester là malgré
8 des situations de violences et d'abus, justement au
9 cas où leurs enfants leur seraient remis, et c'est
10 un discours constant, c'est non seulement une
11 blessure, mais c'est un discours qui les habite
12 continuellement, alors ces femmes qui se retrouvent
13 dans des logements sont des personnes itinérantes
14 d'une certaine manière, même si elles ont un toit,
15 on ne les considère pas nécessairement parmi
16 l'ensemble de la population itinérante, mais c'est
17 des femmes extrêmement démunies et très souvent,
18 dans ces cas de logement qui se produisent aussi
19 quand il s'agit des hommes, mais différemment, comme
20 il s'agit d'endroits occupés par des Autochtones, de
21 nouvelles personnes autochtones qui arrivent en
22 ville qui n'ont pas de logement vont se retrouver
23 dans ces lieux-là et finalement, les occupants du
24 logement parfois se retrouvent à la rue parce que
25 leur logement est occupé par trop de gens, ils

1 arrivent pas à trouver de la nourriture pour tout le
2 monde. Donc il y a une sorte de basculement des
3 situations qu'on a tendance à voir de manière
4 beaucoup plus linéaire dans notre propre société.

5 Alors, ces formes d'itinérance cachées, qu'on
6 appelle cachées, je dirais peut-être invisibilisées,
7 on parle aussi d'itinérance cachée dans les
8 communautés autochtones maintenant, mais parce qu'il
9 y a un manque de logement flagrant, mais on... on
10 est face à des manifestations fort différentes.
11 L'itinérance cachée à Montréal, lorsque vous vous
12 retrouvez dans un logement à supporter une situation
13 difficile parce que vous espérez au bout du compte
14 que vous allez avoir vos enfants et qu'une des
15 prescriptions de la D.P.J. pour avoir vos enfants,
16 c'est d'être dans un logement et d'avoir de l'espace
17 pour eux, c'est très différent de l'état qui vous
18 amène à l'extérieur d'une maison dans une
19 communauté. Il y a situation de... de mouvance,
20 est-ce qu'il s'agit d'itinérance cachée dans les
21 mêmes termes? Non, parce que les... les moyens,
22 les programmes pour faire face à ces situations sont
23 très différents et cette situation d'itinérance
24 cachée ou voilée dans les communautés, elle
25 augmente, elle est liée au manque de logement, elle

1 est liée aussi parallèlement à la croissance
2 démographique des communautés.

3 Donc c'est dans ce contexte de notre enquête
4 que l'expérience de Chez Willie a pris forme. Nous
5 étions en pleine enquête à Montréal et à Val-d'Or au
6 moment où Chez Willie c'est... est devenu projet
7 pilote à la fin de l'année deux mille quatorze
8 (2014) et pour nous, c'était une occasion unique
9 comme chercheurs de pouvoir observer au départ et
10 par la suite, évaluer une transformation réelle en
11 cours de... de réalisation.

12 Et on a fait un petit exercice récemment avec
13 des personnes qui ont fréquenté Chez Willie, on l'a
14 fait il y a même pas trois (3) semaines ici à
15 Val-d'Or et des personnes qui ont fréquenté Chez
16 Willie, soit parce qu'elles y ont travaillé, soit
17 parce qu'elles connaissent des gens qui ont
18 travaillé ou qui ont été elles-mêmes des personnes
19 en situation d'itinérance qui ont fréquenté Chez
20 Willie. Et je vais un peu vous lire les propos que
21 ces personnes tiennent autour de... de Chez
22 Willie :

23 « Repos. On peut se reposer Chez Willie.
24 On n'est pas jugé. On est en sécurité.
25 On s'aperçoit que les intervenants

1 travaillent de façon différente, c'est
2 plus sécuritaire pour les femmes. La
3 personne est considérée comme une
4 personne. C'est plus humain. On a une
5 approche holistique. On respecte le
6 parcours et le rythme de la personne. Ça
7 permet de briser l'isolement. On accepte
8 la personne comme elle est. On accueille
9 même des non-autochtones. »

10 Et les gens, les personnes autochtones qu'on a
11 rencontrées trouvaient que c'était une force aussi
12 de Chez Willie, parce que le contexte est tellement
13 favorable à... à la sécurité et entendons-nous là,
14 favorable dans un contexte de condition itinérante
15 est tellement positif pour les personnes itinérantes
16 dans le sens où elles ne sont pas jugées, on les
17 accepte telles quelles, que l'information se rend
18 aux personnes non autochtones qui souhaitent elles
19 aussi, avoir accès à ces espaces un peu plus
20 sécurisants. Donc Chez Willie, ça a été
21 l'expérience de la création d'un site de répit qui
22 menait... qui émanait d'ailleurs d'un partenariat,
23 il faut pas le perdre de vue, c'est pas une
24 initiative d'un seul groupe de la... du Centre
25 d'amitié autochtone de Val-d'Or par exemple, mais

1 bien d'un partenariat mobilisé par les gens du
2 Centre d'amitié de Val-d'Or, mais dans lequel
3 plusieurs organismes dont des organismes du Centre
4 de santé et services sociaux de l'Abitibi, le
5 (inaudible) à l'époque est devenu le CIUSSS
6 maintenant était partenaire, mais c'est le Centre
7 d'amitié autochtone qui a coordonné cette formule
8 nouvelle de répit, parce que c'était vraiment
9 construit comme répit, en-dehors des heures où les
10 autres services étaient offert comme à la Piaule ou
11 dans d'autres organismes. Il s'agissait pas de
12 remplacer ces organismes-là, mais de combler une
13 lacune, un trou dans l'offre de service, simplement
14 un trou parce que à -40 l'hiver, on ne laisse pas
15 les gens dehors, qu'ils soient Autochtones ou pas
16 Autochtones.

17 Alors, Chez Willie est parti d'une expérience
18 d'un constat du besoin d'offrir une réponse
19 complémentaire à des services existants, mais un
20 besoin aussi de répondre avec un peu plus
21 d'adéquation aux besoins des personnes autochtones.

22 Chez Willie, depuis son existence, a permis de
23 sortir des réponses standard offertes à la
24 population itinérante. Dans les réponses standard,
25 on souhaite que les gens se réinsèrent le plus vite

1 possible, sortir de la rue. Chez Willie, on met
2 d'abord l'accent sur la compréhension, avant la
3 réinsertion, qui es-tu comme personne et comment on
4 peut t'accompagner?

5 On a créé de nouveaux repères sociaux, on a
6 créé quelque chose pour les Autochtones par les
7 Autochtones. Chez Willie est devenu un espace pour
8 innover avec très très peu de moyens, très, très peu
9 de moyens qui se résument souvent à prendre un café
10 et à se faire deux toast le matin parce qu'on n'a
11 rien à manger. Alors Chez Willie, qui a fonctionné
12 depuis deux mille quatorze (2014), pas de manière
13 continue, mais peut-être continue depuis l'automne
14 deux mille quinze (2015) à la suite de la... de ce
15 qu'on a appelé "la crise de Val-d'Or", on a mis
16 l'accent sur la situation des femmes notamment en
17 situation d'itinérance et le fait que les... les
18 organismes comme La Piaule ne pouvaient pas répondre
19 puisque leur... leur mode de fonctionnement qui est
20 un refuge amène les gens à sortir le matin, peut
21 offrir un repas du Midi, mais les gens doivent
22 quitter pour le reste de la journée. Dans ces
23 moments où La Piaule n'est pas ouverte d'une
24 certaine manière, Chez Willie prenait le relai. Et
25 on peut considérer à cause de la situation

1 d'itinérance à Val-d'Or que Chez Willie est devenu
2 un service essentiel, un service public qui est
3 porté par le Centre d'amitié autochtone, porté donc
4 par les Autochtones pour les Autochtones. Et si
5 je... si j'ai la possibilité de faire une
6 recommandation, Monsieur le Juge, c'est que Chez
7 Willie actuellement est en situation périlleuse,
8 fait face à des problèmes financiers importants et
9 si je peux, comme chercheure extérieur faire une
10 recommandation, ça serait que au Québec,
11 actuellement, que tous les moyens soient mis en
12 place pour que cette expérience très particulière,
13 cette incarnation réelle de sécurisation culturelle
14 se continue et n'ont pas pour un mois, deux mois,
15 mais dans la durée, de manière à pouvoir accompagner
16 les personnes en situation d'itinérance dont le
17 nombre augmente. Et ce n'est pas pour rien que ce
18 nombre augmente, c'est bel et bien parce qu'il y a
19 peu de réponses adéquates et que Chez Willie, en
20 apportant des réponses adéquates, plus adéquates en
21 tout cas, permet de transformer la vie de plusieurs
22 personnes. La formule est relativement simple, avec
23 des intervenants qui proviennent des différents
24 partenaires parce que les partenaires sont toujours
25 là, rappelez-vous le... les ingrédients de la

1 sécurisation culturelle, les compétences requises,
2 collaboration, partenariat, mise en commun, création
3 d'un espace complémentaire, création d'une zone, une
4 sorte de... de structure nouvelle, innovante, bien,
5 en contexte autochtone, dans la ville de Val-d'Or,
6 c'est ce que représente Chez Willie, avec des
7 difficultés avec sans aucun doute des limites à son
8 action, mais on est en mesure de voir les aspects
9 positifs de Chez Willie. D'abord de manière
10 générale, les personnes en situation d'itinérance
11 ont développé de meilleures relations avec les
12 commerçants et les intervenants également avec les
13 commerçants et même les policiers dans la ville. On
14 accepte la personne comme elle est, on accueille des
15 personnes non autochtones puisqu'il n'y a pas... les
16 portes sont ouvertes à toute personne en situation
17 d'itinérance, il y a eu une diminution des
18 situations de prostitution, les femmes sont en
19 sécurité, davantage en sécurité, entendons-nous et
20 cette... cette situation fait en sorte qu'on peut
21 tirer des enseignements de cette expérience-là non
22 seulement ailleurs dans d'autres villes au Québec,
23 mais ailleurs au Canada. Il s'agit pas
24 nécessairement de créer un nouvel édifice, il s'agit
25 pas de créer une grande infrastructure, il s'agit de

1 donner les moyens à Chez Willie, chez Willie Nigan
2 maintenant puisqu'il y a un espace réservé aux
3 femmes, de poursuivre son œuvre transformatrice pour
4 le bénéfice non seulement des personnes en situation
5 d'itinérance, mais de toute la communauté autochtone
6 et ça c'est fondamental dans une démarche de
7 sécurisation culturelle, fondamental dans le
8 contexte d'une commission, je crois, qui souhaite
9 améliorer les relations entre les Autochtones et
10 certains services publics.

11 Je terminerais simplement en rappelant Chez
12 Willie existe ici, c'est assez unique au Québec,
13 mais il existe d'autres initiatives ailleurs, à
14 Winnipeg en Ontario, on a... à Toronto, à Edmonton,
15 on a développé de nouvelles manières aussi de...
16 travailler avec les personnes en situation
17 d'itinérance. Je vais pas faire le détail de ces
18 initiatives inspirantes, mais on pourrait
19 éventuellement s'en inspirer pour... apporter une
20 réponse à des parcours très spécifiques dans le cas
21 des personnes autochtones, des parcours qui les
22 conduisent à l'itinérance ou à une situation de...
23 de dénuement importante. Il y a d'autres
24 expériences qui se font, et on souhaite dans ces
25 expériences ailleurs au Canada, dans d'autres villes

1 mettre l'accent justement sur les trajectoires des
2 personnes et utiliser dans leur parcours et dans
3 leur expérience en situation d'itinérance, utiliser
4 les ressorts de leur situation pour les amener à
5 transformer leur façon de vivre.

6 C'est ce qui se passe avec Chez Willie où
7 quelques personnes qui étaient des usagers de Chez
8 Willie il y a un (1) an, un an et demi, sont
9 devenues sobres, ont pris conscience de leur état et
10 jouent maintenant un rôle d'accompagnateur,
11 d'accueillant pour d'autres personnes autochtones en
12 situation d'itinérance. Ça n'en fait pas des
13 intervenants, mais ça fait des personnes attentives
14 qui peut apporter une écoute, et c'est à ces
15 personnes-là qu'on pourrait donner le rôle... le
16 titre de... d'intervenant pivot. On le voit dans
17 les services de santé, on le voit à l'hôpital, on le
18 voit dans les cliniques, pourquoi ne pas le voir
19 comme des... ces accueillants, ces personnes qui ont
20 vécu l'itinérance qui accompagnent leurs collègues
21 homme ou femme, ce sont des accueillants pivot qui
22 jouent un rôle central dans la reprise en main de
23 ces personnes, et puisqu'elles le font dans un
24 contexte plus sécurisant, il s'agit pas de dire
25 qu'il est extrêmement sécurisant, mais plus

1 sécurisant, basé sur le respect des qualités de la
2 personne beaucoup plus que sa situation de pauvreté
3 ou de détresse, bien mais on arrive à construire
4 quelque chose qui est assez unique et je crois que
5 la ville de Val-d'Or et pas simplement la population
6 autochtone de Val-d'Or pourrait tirer
7 avantageusement des leçons de cette... des
8 enseignements à tout le moins de cette expérience
9 particulière qui devra être documentée dans le temps
10 également.

11 Alors, merci de votre écoute et s'il y a des
12 questions je suis prête à répondre.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Barry-Gosselin, vous avez des questions?

15 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

16 Si vous me permettez, Monsieur le Commissaire, j'en
17 aurais quelques-unes pour Mme Lévesque.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 J'en aurais moi aussi...

20 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

21 Ok.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... à moins que vos questions couvrent les miennes,
24 fait que je vous laisse aller.

25 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 Donc merci Mme Lévesque pour votre présentation et
2 évidemment, la maison Chez Willie étant le sujet
3 qu'on tentera de réaborder pour le bénéfice du
4 Commissaire et plus tard dans les travaux de la
5 Commission. Je voudrais vous ramener un petit peu
6 au début de votre témoignage, vous avez parlé
7 notamment des spécificités de l'itinérance puis
8 aussi de la représentation là, vous avez donné des
9 chiffres qui étaient assez impressionnants, ça
10 pouvait représenter de 20 à 30 % de la population
11 itinérante dans certaines villes, donc...

12 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

13 Oui.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 ... l'itinérance autochtone représentait ça. Et au
16 sein même de... de la population itinérante, est-ce
17 qu'il y a certaines nations ou certains groupes qui
18 sont encore plus représentés, je parle notamment
19 peut-être des Inuits dans certains contextes.
20 Est-ce que sans nous donner des statistiques là ou
21 des chiffres, pourriez aborder un petit peu ce
22 sujet-là?

23 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

24 Mais je pense que c'est connu de toute façon et une
25 autre étude a confirmé ça dans le cas de Montréal

1 parce qu'il y a, c'est l'exception, s'il y a des
2 Inuits dans d'autres villes au Québec, pour
3 l'instant je parle de la province de Québec, la
4 proportion qu'on arrive à documenter mais qui était
5 déjà documentée par la société Makivic, c'est qu'à
6 peu près 40 % de la population autochtone en
7 situation d'itinérance est composée d'Inuits et
8 presque à parts égales d'hommes et de femmes. Donc
9 à Montréal, les... les mesures ou les mécanismes qui
10 peuvent être mis en place ne peuvent pas ignorer
11 cette situation, ça prend des mesures spécifiques,
12 encore plus spécifiques que dans le cas des
13 Autochtones dans le cas des Inuits.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Et vous parlez du fait que la proportion est à peu
16 près égale entre les hommes et les femmes à Montréal
17 sur la population autochtone itinérance inuite.
18 Est-ce que c'est quelque chose qui est généralisée,
19 l'importance de la population féminine en contexte
20 d'itinérance dans les... pour les commu... pour les
21 gens d'origine autochtone?

22 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

23 De manière générale il y a un peu plus d'hommes que
24 de femmes. Dans le cas des Inuits, c'est une
25 particularité qu'on a observée. On n'est pas les

1 seuls non plus à l'avoir observé depuis une dizaine
2 d'années, mais on a pu le documenter directement en
3 faisant notre étude. Donc... mais en général il y a
4 un peu plus d'hommes que de femmes, les femmes
5 visent cependant des problématiques, si c'est
6 possible, encore plus complexes.

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Qu'est-ce que vous voulez dire par là, par exemple?

9 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

10 La question des enfants d'abord, qui vient... qui
11 vient mettre une ombre très importante sur la
12 capacité des femmes à... à trouver des solutions à
13 leur propre situation. Cette question des enfants,
14 c'est comme si cette question les tirait toujours en
15 arrière parce qu'ils agissent en fonction de...
16 elles font des choix en fonction de cette idée
17 qu'elles pourront récupérer leurs enfants et ça, ça
18 apporte une lourdeur dans leur existence et c'est
19 dans ce sens-là que je dis, si c'est possible, c'est
20 encore plus complexe lorsqu'il s'agit des femmes.
21 Et elles sont victimes de plus de violence, qui sont
22 plus agressées sexuellement et des agressions en
23 général. Donc c'est... il s'agit pas de savoir si
24 c'est les hommes ou les femmes qui souffrent plus
25 là, il s'agit simplement de savoir que c'est encore

1 plus complexe dans le cas des femmes lorsqu'elles
2 sont concernées.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Ici on... je parlais juste brièvement encore une
5 fois de la proportion homme femme, vous indiquez que
6 dans les autres nations autochtones, les hommes sont
7 un petit peu plus représentés?

8 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

9 Dans la population autochtone qui se retrouve en
10 ville, pour ce qu'on a étudié à Montréal et
11 Val-d'Or, les Premières Nations, ils ont un petit
12 peu plus d'hommes que de femmes, moi je dirais
13 peut-être 65 % d'hommes, 35 % de femmes, mais c'est
14 approximatif là, c'est pas des chiffres basés sur
15 une analyse statistique. Dans le cas de Inuits
16 qu'on a pu observer à Montréal, c'est à peu près
17 égal, hommes et femmes, autant d'hommes que de
18 femmes.

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Puis le 65.35, est-ce que c'est le ratio qu'on
21 retrouve dans la population itinérante non
22 autochtone, est-ce que c'est similaire ou c'est...
23 il y a plus de femmes... est-ce que vous pourriez y
24 répondre?

25 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

1 Bonne question, je dirais "bonne question, à
2 vérifier", il faudrait, je ne sais pas, j'ai
3 tendance à penser qu'en général, il y a moins de
4 femmes. Je sais qu'il y en a plus dans la
5 population non autochtone que par le passé, il y a
6 même des familles qui se retrouvent en situation
7 d'itinérance, il y a des cas de familles autochtones
8 aussi, donc on n'est pas juste dans l'individu, on
9 est aussi dans... d'autres structures. J'ai
10 tendance à penser mais je n'ai pas les chiffres,
11 qu'en milieu non autochtone, il y a un peu plus
12 d'hommes que de femmes. Et... je sais qu'il y a
13 une... mais en fait, parfois les explications qu'on
14 peut entendre c'est le nomadisme traditionnel. Je
15 sais que ça, c'est loin de faire l'unanimité,
16 j'aimerais ça peut-être vous entendre un petit peu
17 là-dessus parce que c'est un sujet qu'on entend
18 souvent, l'hypermobilité, mais aussi le nomadisme
19 traditionnel fait qu'il y aurait plus de gens
20 autochtones en situation d'itinérance. Puis je
21 pense que ça peut être... peut avoir certains
22 commentaires qui peuvent être faits là-dessus. Je
23 sais pas si... sans rentrer trop longtemps là.

24 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

25 Bien écoutez, c'est sûr qu'on a entendu ça souvent,

1 et d'après moi, ce n'est pas une explication
2 suffisante parce que le nomadisme à l'époque
3 traditionnelle, c'est-à-dire avant la
4 sédentarisation, était un système, un mode de vie
5 intégré.

6 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Um-hum.

8 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

9 Intégré, avec ses mécanismes de régulation sociale,
10 avec ses filets de protection, de sécurité pour les
11 gens. Quand on parle aujourd'hui de la situation
12 des personnes qui se déplacent, dans certains cas,
13 pas dans tous les cas parce qu'il y a des personnes
14 qui sont en... en hyper mobilité ou en mouvance
15 circulaire, mais qui ne font pas face à
16 l'itinérance, mais dans le cas de la condition
17 itinérance, ça peut exacerber mais là on parle de
18 personnes qui ont perdu leur filet de sécurité, qui
19 ont perdu les... qui ne peuvent plus avoir recours
20 aux ressources de leurs propres concitoyens. Le
21 nomadisme tel qu'il existait avant la
22 sédentarisation était... c'est un mode de
23 vie collectif. Donc aujourd'hui quand on l'utilise
24 ce concept pour parler du comportement de personnes,
25 il y a comme une... une erreur d'ajustage, ça se

1 passe pas comme ça, une personne ne porte pas le
2 nomadisme, elle peut être nomade, mais elle porte
3 pas le nomadisme contemporain parce qu'autrefois,
4 les personnes se déplaçaient. On a une mauvaise
5 idée de ce que peut être le nomadisme. On imagine
6 des fois les gens, bon, on se lève un matin, on s'en
7 va dans telle direction, on se lève un autre matin,
8 on s'en va dans... mais non, c'est... la
9 fréquentation du territoire était organisée, elle
10 était saisonnière. On se déplace, oui, parce qu'on
11 se nourrit de gibier, mais il y avait même à petite
12 échelle des structures sociales, une organisation
13 sociale qui... une économie qui faisaient en sorte
14 que la société, le groupe était intégré. Quand on
15 parle de... d'itinérance, de conduite itinérante, on
16 parle de quelque chose qui est désintégré et, oui,
17 il y a une hypermobilité des Autochtones au pays, au
18 Canada, c'est prouvé, c'est une caractéristique
19 démographique et une caractéristique particulière
20 aux Autochtones. Il n'y a pas un groupe au Canada
21 qui se déplace aussi souvent, tout groupe confondu,
22 que les Autochtones. Mais cette hypermobilité dans
23 80 % des cas ne cause pas de problème. On observe
24 des changements importants aujourd'hui avec la
25 présence dans les villes. Il y a des gens qui

1 vivent dans une communauté, qui résident dans une
2 communauté autochtone qui travaillent dans une
3 ville. Il y en a d'autres qui... qui travaillent
4 dans une communauté autochtone et résident dans une
5 autre communauté autochtone. Il y a toutes sortes
6 de combinaison des formes de mobilité aujourd'hui.
7 Donc, oui, la personne peut être... peut être amenée
8 à se déplacer plus souvent, est-ce que c'est ça qui
9 est le fondement de la condition itinérante?
10 Personnellement, comme anthropologue en plus, je
11 pense que c'est inadéquat, ça ne veut pas dire que
12 le fait qu'on est habitué à se déplacer nous
13 conditionne davantage à la condition itinérante. Je
14 ne pense pas.

15 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

16 Puis vous avez parlé je pense de mobilité circulaire
17 ou de mouvance circulaire. Juste qu'on se
18 comprenne, est-ce que c'est de dire qu'une personne
19 passerait d'une vie par exemple dans une communauté
20 à une vie dans la ville avec un...?

21 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

22 Mais ça peut être au niveau professionnel, comme je
23 disais, il y a mouvance entre les villes et les
24 communautés, notamment des villes comme Val-d'Or ou
25 des villes de région où des communautés autochtones

1 sont installées, à une distance quand même
2 raisonnable. Ça c'est de la mouvance circulaire.
3 Je vis dans une communauté, ma résidence est là,
4 mais je travaille en ville. Je... je vis en ville
5 mais je travaille dans une communauté, ça veut
6 dire... la mouvance circulaire caractérise des
7 déplacements entre des lieux différents qui font que
8 la personne vit dans deux... dans deux milieux en
9 même temps. Il y a des personnes qui préfèrent
10 résider sur la réserve, mais travailler ailleurs.
11 Ils vont se déplacer rarement à chaque jour, mais ça
12 peut arriver, mais à chaque semaine, à chaque mois,
13 à chaque saison. Donc il y a une nouvelle mobilité,
14 c'est pour ça qu'on parle plus de mobilité que de
15 nomadisme. Dans quelques cas, cette mouvance
16 circulaire peut être un... un élément du parcours
17 des personnes en situation d'itinérance, comme
18 l'hyper mobilité peut être un des éléments qui
19 pourrait nous permettre d'expliquer ou de documenter
20 le parcours d'une personne qui se retrouve en
21 situation d'itinérance. Ça ne veut pas dire que
22 l'élément n'est pas là, mais qu'il soit fondateur de
23 la condition itinérance, je ne crois pas.

24 **M^e MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU :**

25 Et juste peut-être deux dernières questions là.

1 Vous avez parlé un petit peu d'itinérance soit
2 cachée ou invisible, quand vous parliez en
3 communauté. C'est vraiment là... c'est cet
4 aspect-là qui m'intéresse. En fait, de ce que je
5 comprenais de votre propos, puis on l'a abordé
6 rapidement, c'est notamment dû à la surpopulation
7 et l'insuffisance de logements en communautés, je
8 pense que c'est aussi particulièrement criard au
9 Nunavik, il va avoir une itinérance au sein même des
10 communautés, mais qui va se... qui va... des gens
11 vont résider par exemple sans avoir de domicile, ne
12 pas avoir accès à une résidence permanente, mais
13 résider en déplacement d'une... d'un endroit à
14 l'autre. Est-ce que c'est un phénomène que vous
15 avez documenté ou qui est bien documenté, la
16 question de l'itinérance en communauté ou en
17 réserve?

18 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

19 C'est pas très, très bien documenté. Il y a eu une
20 étude récente du C36 PNQL sur l'itinérance cachée
21 dans les communautés qui est sortie il y a quelques
22 mois là, peut-être un (1) an maximum, qui a étudié
23 quelques communautés qui font face à ce déficit de
24 logements. Je ne crois pas que l'étude... je ne
25 pense pas concerne les Inuits. Dans le cas des

1 Inuits au Nunavik, il y a effectivement un problème
2 de logement très, très grave, et Kuujjuaq, il y a
3 deux (2) ans, à Kuujjuaq, on a quand même ouvert une
4 sorte de refuge dans la communauté pour les
5 personnes qui n'ont pas de logement. Donc, ça prend
6 pas la même forme qu'un refuge dans une ville, mais
7 on accueille. On s'est rendu compte qu'il y avait
8 trop de personnes qui justement dormaient de divan
9 en divan dans les différentes maisons. Bon est-ce
10 que... est-ce que la seule solution, étant donné que
11 les familles sont plus nombreuses, étant donné qu'il
12 y a beaucoup de personnes dans une même maison,
13 est-ce que la seule solution c'est d'offrir de
14 nouveaux refuges ou bien si on peut développer
15 davantage de maisons, sans aucun doute, mais on sait
16 que c'est extrêmement dispendieux et que si je me
17 souviens bien, lors du forum socioéconomique des
18 Premières Nations des Inuits en deux mille six
19 (2006), le gouvernement québécois et canadien à
20 l'époque s'était engagé à construire davantage de
21 maisons. Ça a été réitéré lorsque tout le dossier
22 du plan nord est sorti, mais aux dernières
23 nouvelles, il y a un déficit considérable des
24 maisons au Nunavik. Il y a un déficit aussi dans
25 les différentes communes... dans plusieurs

1 communautés, mais à une plus petite échelle. Mais
2 c'est certain que les personnes qui sont obligées de
3 dormir d'un endroit à l'autre n'ont pas de toit sur
4 la tête en permanence. Si on définit l'itinérance
5 comme ne pas avoir de toit, bien on va dire oui, on
6 les classe dans la population itinérante. Mais en
7 réalité, les... je dirais les... les lacunes ou les
8 problèmes auxquels ces problèmes font face, je suis
9 pas certaine que c'est les solutions qu'on apporte à
10 la condition itinérance qui vont permettre de
11 répondre à ce problème-là. Je pense que ça prend
12 d'autres mécanismes de... par rapport au logement,
13 c'est certain, mais aussi d'autres mécanismes de
14 cohésion sociale à l'échelle des communautés. C'est
15 un milieu plus fermé alors que dans une ville, c'est
16 un milieu plus ouvert. On n'est pas face aux
17 mêmes problématiques, même si on met parfois le même
18 mot pour le désigner, mais je suis à peu près
19 certaines que les mécanismes qu'on utilise ou les
20 ressorts sur lesquels on peut s'appuyer dans une
21 ville comme Montréal, pour répondre aux besoins des
22 personnes itinérantes, même lorsqu'il s'agit
23 d'itinérance cachée, ce ne sont pas les mêmes
24 mécanismes ou les mêmes ressorts qui devraient ou
25 seraient mis en œuvre dans les communautés.

1 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 Et est-ce qu'au niveau de la... de l'important
3 pourcentage de personnes inuites en situation
4 d'itinérance à Montréal, est-ce qu'il y a des
5 causes... bon ça, ça en est peut-être une, non
6 seulement l'itinérance cachée, la surpopulation fait
7 qu'il y a une certaine partie de cette population-là
8 qui peut déplacer dans la région de Montréal, mais
9 est-ce qu'il y en a d'autres qui nous permettent
10 d'expliquer cette sur-représentation-là ou... au
11 sein même des Autochtones qui sont eux-mêmes
12 surreprésentés?

13 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

14 Mais d'abord, il y a un facteur géographique, aussi
15 étrange que ça puisse paraître, le Nunavik est loin
16 de Montréal, l'important pour être proche parce
17 qu'il y a un accès direct par avion... et par avion
18 jet, ce qui fait que Kuuujuaq-Montréal, c'est deux
19 heures, deux heures et demie, c'est comme aller à
20 Québec. Donc, il y a une fausse idée de proximité.
21 Il y a beaucoup de femmes qui... réussissent à...
22 à arriver à Montréal parce qu'elles ne peuvent pas
23 supporter les conditions de vie dans lesquelles
24 elles se retrouvent. C'est peut-être là une
25 première explication au fait qu'il y ait autant de

1 femmes que d'hommes. Il y a pas nécessairement
2 d'emplois, il y a aussi tout le... le phénomène qui
3 commence à être contré un peu parce qu'il y a un
4 nouveau centre qui a été installé à Dorval,
5 d'accompagnement des personnes qui doivent subir des
6 examens ou des chirurgies médicales, un système où
7 si tu descends au Sud pour recevoir des soins, tu
8 peux être accompagné, avoir un accompagnateur, et il
9 s'est avéré qu'à plusieurs reprises que les
10 personnes accompagnateurs ou accompagnatrices ne
11 retournaient pas dans le nord pour différentes
12 raisons, préféraient rester à Montréal, mais ça
13 faisait en sorte qu'elles pouvaient se retrouver en
14 situation d'itinérance du jour au lendemain.

15 Encore là, on est devant un phénomène très
16 particulier parce qu'on le disait tout à l'heure,
17 dans notre société, on voit souvent un homme qui
18 perd tranquillement ses ressources, ses moyens, qui
19 descend, c'est vraiment une descente là, on dit la
20 descente vers la condition itinérance, et on peut
21 suivre le parcours souvent sur plusieurs années,
22 avec quelques gains, on retombe, etc.

23 Vous partez du Nunavik, vous n'êtes pas du tout
24 en situation d'itinérance, ça veut pas dire que vous
25 avez pas... vous faites pas face à des

1 problématiques particulières, mais vous vous
2 retrouvez en 24 heures, 48 heures en situation
3 d'itinérance. Donc il y a là quelque chose de
4 particulier dans l'accompagnement de ces personnes
5 et je sais que la société Makivik a quand même
6 beaucoup investi ces dernières années pour permettre
7 l'embauche par certains organismes comme Chez Doris,
8 Women Shelter pour qu'elles intègrent dans leur
9 personnel des intervenantes inuites. Ce sont des...
10 Chez Doris c'est une Home Shelter, des organismes
11 qui s'occupent... qui sont réservés aux femmes, donc
12 la société Makivik a beaucoup investi dans le
13 maintien de ces... de ces personnes intervenantes
14 inuites qui peuvent accompagner. Mais on est vase à
15 un problème très particulier à Montréal, c'est qu'à
16 l'exception de... je pense de Projet autochtone du
17 Québec, qui est un refuge de nuit, les autres lieux
18 qui sont des refuges ou des centres de jour opèrent
19 leurs activités de neuf heures (9h00) à cinq heures
20 (5h00) et ça se finit le vendredi, il n'y a rien la
21 fin de semaine. Mais ça a aucun sens parce que vous
22 pouvez pas être à moitié... itinérant. Qu'est-ce
23 que vous faites de... le vendredi à cinq heures
24 (5h00)? Vous prenez congé de votre état
25 d'itinérant? Mais non ça a aucun sens. Donc, il

1 manque de moyens pour assurer des services
2 continues, et parfois les gains qui peuvent être
3 faits pendant la semaine, bien ça retombe parce que
4 la fin de semaine, vous êtes... vous vous retrouvez
5 vraiment à la rue, et là, se créent d'autres
6 dynamiques puisqu'il y a débordement des autres
7 refuges : la maison du père, etc., etc., parce que
8 vous avez une population qui... qui est comme
9 laissée à elle-même. Les... les organismes de
10 soutien, d'accompagnement, de refuge pour
11 Autochtones devraient au minimum fonctionner 24
12 heures sur vingt-quatre (24) et sept (7) jours par
13 semaine, donc il y a des investissements à faire
14 aussi là et ça permettrait un suivi des actions, une
15 meilleure réponse, sans doute et une continuité dans
16 l'accompagnement ou l'accueil qui peut être fait.
17 Ça n'a aucun sens que vous preniez congé de votre
18 statut d'itinérant le vendredi à cinq heures (5h00).
19 Alors qu'est-ce qui se passe? Les gens se
20 retrouvent en urgence, les gens ont des
21 problématiques encore plus graves. Donc sur le plan
22 humain seulement. Les organismes en question
23 devraient avoir les moyens financiers d'assurer une
24 continuité et s'il y avait cette réponse-là, bien on
25 pourrait peut-être voir plus rapidement des gains ou

1 une diminution ou une transformation des mécanismes
2 de soutien de ces personnes.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Je vais juste avoir une dernière question. Est-ce
5 que vous avez... vous a êtes capable de me dire si
6 au fil des années, cette situation-là s'aggrave, la
7 prévalence, par exemple, des personnes autochtones
8 en situation d'itinérance ou si c'est stable au
9 niveau de la population autochtone globale, est-ce
10 que... c'est quoi le... non seulement le portrait
11 actuel qui est de 20 à 30 % de ce que je comprends,
12 ça peut aller jusque-là, mais les pronostics pour le
13 futur si on se base sur ce qui est... sur
14 l'évolution des dernières années?

15 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

16 Maître, c'est toujours difficile de faire des
17 projections comme ça, s'il n'y a pas davantage de
18 moyens, de ressources, je pense qu'on s'en va
19 vers... une croissance. À quelle échelle? Je peux
20 pas vous le dire, mais on s'en irait notamment dans
21 une ville comme Montréal. C'est plus difficile dans
22 les villes de région parce que les flux de
23 populations sont beaucoup plus variables. Et à
24 Montréal, faut pas perdre de vue non plus qu'il
25 s'agit pas simplement des personnes autochtones en

1 provenance du Québec. Il y en a de plus en plus
2 de... des autres provinces. Parce qu'ailleurs,
3 parfois il y a encore moins de services. Alors les
4 personnes viennent à Montréal, attirées par le fait
5 que c'est une ville bilingue, c'est une ville un peu
6 plus cosmopolite, donc il y a beaucoup de personnes
7 qui proviennent de l'extérieur. Je peux pas vous
8 dire à quelle vitesse cette population à Québec peut
9 se retrouver en situation d'itinérance, mais il y
10 a... les conditions économiques ne se sont pas
11 améliorées nécessairement pour tout le monde ces
12 dernières années, donc ça peut jouer dans ce...
13 cadre-là. Mais s'il y a des efforts considérables
14 qui sont faits là, le travail qui a été fait à
15 Projet autochtone du Québec à Pâques, comme refuge
16 qui a déménagé, il y a deux (2) ans à peu près dans
17 un local, il faut le dire après à peu près 35
18 tentatives de trouver un local que les gens du
19 milieu pouvaient accepter là, 35 tentatives, ça
20 prend beaucoup de persévérance là pour garder le
21 projet ouvert. Il y a des... des gains qui se font,
22 il y a des... des résultats très intéressants, mais
23 il faudrait qu'il y en ait encore plus de moyens.
24 Mais s'il y a pas... non seulement s'il y a
25 détérioration des conditions actuelles, des

1 ressources qui sont offertes, bien je pense que
2 c'est logique d'imaginer qu'il va y avoir une
3 croissance dans les prochaines années.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Merci Madame Lévesque. M.Le Commissaire, ça
6 complète pour les questions que j'avais pour Mme
7 Lévesque. Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Lépine?

10 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

11 Oui, Mme Lévesque, quelques questions sur la
12 situation d'itinérance cachée chez les femmes en
13 milieu urbain. Je vais être bien certain d'avoir
14 compris que la situation est liée en partie au fait
15 qu'il peut y avoir la crainte de perdre la garde de
16 ses enfants lorsqu'on arrive en milieu urbain, et
17 qu'on est dans une situation de précarité?

18 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

19 C'est un peu l'inverse. Peut-être j'ai pas été
20 claire.

21 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

22 Ou j'ai peut-être mal compris, simplement.

23 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

24 C'est que les femmes autochtones qui se retrouvent
25 en situation d'itinérance, dans la très grande

1 majorité des cas, sinon tous les cas, si elles ont
2 des enfants, elles n'en ont pas la garde, au départ.
3 Donc, elles se développent des stratégies dans
4 l'optique de récupérer leurs enfants. Et parmi les
5 stratégies, c'est... une de ces stratégies, c'est
6 justement d'accepter de partager un loyer avec un
7 conjoint qui peut souvent être très violent, dans
8 une situation de drogue, d'alcool, d'abus, etc.,
9 avec l'illusion que si elle a un espace, elle pourra
10 récupérer ses enfants, et on a rencontré beaucoup de
11 de femmes qui vivent cette situation-là et c'est
12 tellement déchirant pour elles, c'est tellement...
13 ça pèse tellement sur leur vie que ça peut peser
14 jusqu'à leur donner les moyens ou l'énergie
15 d'essayer de s'en sortir ou pas. Donc c'est pas
16 tant qu'elles ont leurs enfants, mais lorsqu'elles
17 se retrouvent en situation d'itinérance, de manière
18 générale, elles ne les ont pas, de ce qu'on a pu
19 observer.

20 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

21 Je comprends. Donc, elles veulent récupérer...

22 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

23 Elles souhaitent récupérer.

24 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

25 ... ou...

1 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

2 Dans leurs aspirations, on leur demande ce qu'elles
3 souhaitent pour l'avenir, elles souhaitent récupérer
4 leurs enfants.

5 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

6 Je comprends. Et donc, corrigez-moi si c'est
7 inexact, le fait, par exemple, si on parle de
8 Val-d'Or ou un milieu urbain semblable, d'aller dans
9 un lieu comme Chez Willie, ça peut être aussi une
10 admission de précarité et ça ne peut ne pas les
11 aider à reprendre, à récupérer la garde de leurs
12 enfants, du moins à court terme. Est-ce que ça peut
13 être perçu comme ça par ces femmes-là?

14 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

15 Non. Pas vraiment parce que Chez Willie, c'est pas
16 un refuge, c'est pas un appartement qui serait
17 partagé. Oui, il y a sans doute des appartements ou
18 des logements à Val-d'Or où des femmes autochtones
19 se retrouvent, mais je crois pas qu'il y a un lien
20 particulier avec Chez Willie dans ce sens où Chez
21 Willie ne joue pas de rôle à ce niveau-là. Par
22 contre Chez Willie, on retrouve Chez Willie, du
23 moins c'est ce qu'on avait observé, des femmes qui
24 sont en logement, parfois avec un enfant ou deux,
25 elles ne sont pas en situation d'itinérance, mais en

1 situation de très grande précarité. Elles vont
2 passer par Chez Willie pour d'abord voir d'autres
3 personnes qu'elles connaissent parce que les
4 personnes itinérantes se connaissent entre elles ou
5 les personnes démunies se connaissent, pour
6 peut-être simplement aller manger un petit déjeuner
7 de deux toasts le matin parce qu'elles ont donné le
8 peu qu'elles avaient à leurs enfants, donc il n'y a
9 pas de lien de cause à effet. Mais Chez Willie peut
10 jouer un rôle aussi dans le cas des personnes qui
11 sont démunies, qui se retrouvent dans une situation
12 de très grande précarité sans porter l'étiquette de
13 personnes à la rue.

14 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

15 Um-hum. En fait, c'est parce que je m'interroge sur
16 le fait que ces personnes-là peuvent être... peuvent
17 vouloir cacher leur situation réelle au niveau de
18 leur précarité et donc, ne pas aller vers les
19 organisations qui sont susceptibles de les aider.

20 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

21 Et c'est... vous avez totalement raison, c'est ce
22 qui se passe.

23 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

24 Et ce que je veux savoir c'est, est-ce qu'il y a des
25 modèles que ce soit à Val-d'Or ou ailleurs en milieu

1 urbain efficace où on a pu rejoindre ces
2 personnes-là et leur offrir une certaine forme de
3 stabilité pour les aider?

4 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

5 En fait qu'est-ce qui passe? C'est qu'elles...
6 elles essayent de se protéger des abus sexuels, de
7 la prostitution, en ne déclarant pas qu'elles sont
8 itinérantes, en ne se définissant pas comme
9 itinérantes. Alors si je ne suis... si je dis "je
10 ne suis pas itinérance", bien, on va pas
11 automatiquement penser que je suis disponible.
12 C'est un peu... c'est un peu utopique d'une certaine
13 manière, mais ça les protège, leur dignité est un
14 peu protégée par ça, et donc, elles ne sont pas
15 disponibles à l'exploitation sexuelle de la même
16 manière. Il y a quelques cas et là il faudrait
17 retourner dans la documentation où on a... on a mis
18 l'accent sur les femmes itinérantes autochtones
19 toujours là, je pense que c'est au Manitoba et je
20 crois qu'il y a un cas aussi à Régina en
21 Saskatchewan où on a créé une sorte de... de maison
22 d'hébergement à plusieurs volets. La maison
23 d'hébergement plus classique où on... on accueille
24 des femmes en situation de violence, en fait, qui...
25 se réfugient dans ces lieux-là, mais dans le cas des

1 femmes qui sont à la rue, la question de la violence
2 ne fait que s'ajouter à des problématiques déjà
3 complexes. Donc, on les accueille dans ces... dans
4 ces résidences-là pour la grande durée. Le problème
5 des refuges pour femmes, c'est que souvent, après
6 tant de mois, tu ne peux plus rester là. Donc, je
7 sais qu'il y a quelques exemples, il faudrait
8 fouiller ces cas-là. Mais c'est certain que les
9 mécanismes qui peuvent soutenir les femmes
10 autochtones en situation d'itinérance et les hommes
11 autochtones en situation d'itinérance ne sont pas
12 les... ne peuvent pas être du même ordre, c'est
13 clair.

14 **M^e ÉRIC LÉPINE :**

15 Pas d'autres questions.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 D'accord. Me Boucher?

18 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

19 J'aurais pas de questions.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Pas de questions. Me Barry-Gosselin j'ai compris
22 que Chez Willie serait peut-être un sujet qu'on
23 aborderait...

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 J'en suis pas à l'étape de vous donner une date,

1 Monsieur le Commissaire, mais c'est évident que pour
2 la Commission, pour les procureurs de la Commission,
3 c'est une priorité puis il y a des démarches dans ce
4 sens-là qui ont été amorcées, mais je ne suis pas à
5 l'étape de vous donner une date à ce stade.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Mais on aura l'occasion d'explorer les besoins, ces
8 choses-là?

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 On l'espère, oui, on l'espère.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 En tout cas, on les invitera à venir nous en faire
13 part. Alors ça ça couvre un aspect que j'aurais
14 peut-être voulu couvrir avec vous mais on pourra le
15 faire autrement.

16 Alors écoutez, Mme Lévesque, je vais vous
17 dire encore une fois que je vous remercie
18 énormément, votre collaboration, votre contribution
19 à nos travaux est évidemment essentielle. J'espère,
20 comme je l'ai répété à quelques reprises, évidemment
21 nos audiences sont publiques, sont diffusés en
22 anglais comme en français sur le site de la
23 Commission, j'espère que des gens iront écouter les
24 propos que vous tenez comme ceux de d'autres...
25 témoignages...

1 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

2 Bien sûr.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... très intéressants que nous avons eus, quand on
5 parle de formation, d'éducation, bien je pense que
6 c'est une façon dont des gens pourraient s'abreuver
7 de... de connaissances qui peuvent être utiles à
8 leur permettre de mieux connaître les réalités
9 autochtones au Québec.

10 Alors merci encore une fois et j'espère que
11 nous aurons l'occasion de vous revoir.

12 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

13 Merci à vous.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Si vous me permettez, Monsieur le Commissaire, de
16 l'aspect pratique, je vais déposer certains
17 documents...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Oui.

20 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Il y a également certains engagements, j'en ai pas
22 parlé avec Mme Lévesque en fait, mais je comprends
23 que vous pouvez peut-être donner un petit peu plus
24 d'informations Mme Lévesque, vous avez fait
25 récemment des études et vous êtes proche de publier

1 en fait par rapport à ça notamment sur un cas
2 d'études de l'itinérance dans la région de Val-d'Or
3 et également dans la région de Montréal. Donc il
4 n'y a pas de publication encore, mais Mme Lévesque
5 va prendre l'engagement de nous transmettre ces
6 études-là quand elles seront prêtes pour la... mais
7 quand elles seront publiées en fait pour qu'on
8 puisse les avoir pour les travaux de la Commission.

9 Mais pourriez-vous peut-être en quelques
10 minutes brièvement nous expliquer ces deux
11 projets-là pour... les documents seront déposés
12 prochainement à la Commission?

13 **M^{me} CAROLE LÉVESQUE :**

14 Alors, je vais... à côté de ce micro-là.
15 Il s'agit d'une étude en deux volets que nous avons
16 effectuée ces dernières années, qui a été financée
17 en partie par le ministère de la Santé et Services
18 Sociaux, sur la recommandation d'un comité
19 consultatif formé d'instances autochtones notamment.
20 Nous en sommes à la toute fin, il y a eu
21 plusieurs... plusieurs étapes, ça s'est étendu sur
22 plusieurs années, on a rencontré au total je crois à
23 peu près 250 personnes pour dresser un portrait un
24 peu plus documenté de la situation à Montréal, la
25 situation Val-d'Or et les situations sont tellement

1 différentes qu'on en a fait deux dossiers. Donc il
2 y aura deux rapports, on est dans les dernières
3 étapes de finalisation, il y a un retour au
4 Ministère qui est prévu pour une dernière
5 validation, mais ça ne devrait pas retarder outre
6 mesure.

7 Alors j'imagine que d'ici fin novembre, début
8 décembre maximum, ces documents-là seront
9 disponibles. On a commencé à... à donner quelques
10 informations autour des résultats, il y a une
11 conférence nationale sur l'itinérance vendredi
12 d'ailleurs, enfin jeudi et vendredi, donc il s'agit
13 de ces études. L'autre instance qui a permis de
14 financer cette étude à côté du ministère de la Santé
15 et services sociaux, c'est bien... notre groupe de
16 recherche, l'Alliance de recherche Odena, une étude
17 comme ça sur plusieurs années requiert beaucoup
18 de... de fonds, de disponibilité et de persévérance
19 aussi.

20 C'est un travail difficile parce qu'on
21 rencontre des personnes qui sont vraiment souvent au
22 bout de leur rouleau et ça demande beaucoup
23 d'écoute, d'empathie et d'énergie aussi.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Donc, sous la cote E-115, Madame la Greffière, je

1 vais demander... Mme Lévesque s'est engagée à nous
2 fournir les rapports lorsqu'ils seront disponibles,
3 donc j'ai pas le titre exact de l'étude, mais il y
4 aura un volet qui sera la condition itinérante par
5 la population autochtone, l'étude de Val-d'Or.

6 **- PIÈCE COTÉE E-115 -**

7 Et sous E-116: L'étude de Montréal. J'ai
8 indiqué soixante (60) jours, évidemment on pourra
9 déposer plus tôt ou plus tard au besoin, mais on
10 fera un suivi dans soixante (60) jours, donc dans
11 deux (2) mois.

12 **- PIÈCE COTÉE E-116 -**

13 Et en plus de ces deux engagements-là qui
14 seront transformés en pièces, donc je conserve le
15 numéro, Monsieur le Commissaire...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Um-hum.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 ... parce que le E-115 deviendra le P-115 et ainsi
20 de suite.

21 Et sous P, j'ai six (6) documents également à
22 déposer, donc :

23 Sous P-117, un document qui s'intitule la
24 présence autochtone dans les villes de Québec,
25 tendances, enjeux et actions, document du groupe

1 Odena qui date de deux mille seize (2016).

2 - **PIÈCE COTÉE P-117** -

3 P-118. *Peuple autochtone : la réconciliation*
4 *passé d'abord par la reconnaissance.* Proviens de
5 l'état du Québec 2016, si je ne m'abuse là.

6 - **PIÈCE COTÉE 118** -

7 Finalement, un article sous P-119. *Pour*
8 *l'amélioration de la qualité de vie des conditions*
9 *de santé - Promouvoir la sécurisation culturelle.*

10 - **PIÈCE COTÉE P-119** -

11 Finalement une autre pièce, *La condition*
12 *itinérante au sein de la population autochtone au*
13 *Québec : élément de compréhension et piste*
14 *d'analyse.*

15 - **PIÈCE COTÉE 120** -

16 Et un dernier document que je voudrais déposer,
17 qui réfère plutôt au témoignage de Mme Lévesque du
18 mois de juin, mais qui compléterait son témoignage,
19 qui s'appelle... *Pour améliorer les conditions de*
20 *vie des femmes autochtones et rompre le cycle de la*
21 *violence.*

22 - **PIÈCE COTÉE 121** -

23 Ça avait plutôt fait l'objet du témoignage au
24 mois de juin mais je pense qu'à ce stade-ci, c'est
25 pertinent de le déposer également. Toutes ces

1 pièces-là, Madame la Greffière, seront fournies puis
2 pourront être accessibles sur le site Internet.
3 Donc c'étaient les documents que je voulais déposer
4 pour le témoignage de Mme Lévesque.

5 Ça compléterait pour ma part, Monsieur le
6 Commissaire, la journée aujourd'hui. Cet après-midi
7 il n'y aura pas d'audience, et demain, à neuf heures
8 trente (9h30), on reprendra avec trois témoins qui
9 sont trois directeurs de la protection de la
10 jeunesse de la région de l'Abitibi, de la Côte-Nord
11 et l'Outaouais, donc trois DPJ qui vont venir
12 témoigner avec la Commission. Ce sera Me Bourget et
13 Me Lasalle les procureurs en audience.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Très bien. Alors merci beaucoup. Merci encore Mme
16 Lévesque, alors je vais vous souhaiter un bon
17 après-midi et on vous revoit demain matin. Bonne
18 journée.

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Merci.

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 Veuillez vous lever. La commission ajourne demain
23 mercredi dix-huit (18) octobre, neuf heures trente
24 (9h30).

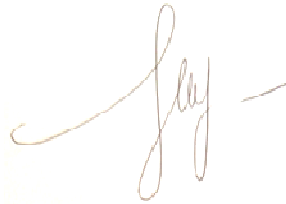
25 (LEVÉE DE L'AUDIENCE)

26

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Je soussignée, **Laure Henriette Ella**,
sténographe officielle, certifiée sous mon
serment d'office que les pages qui précèdent
sont et contiennent la transcription exacte
et fidèle des notes recueillies au moyen de
l'enregistrement mécanique, le tout hors de
mon contrôle et au meilleur de la qualité
dudit enregistrement, le tout conformément à
la loi;

Et j'ai signé :



13
14
15
16

Laure Henriette Ella, s.o.